

EXCELSIOR

Journal Illustré Quotidien

ABONNEMENTS (du 1^{er} ou du 16 de chaque mois)
France: Un An: 35 fr. - 6 Mois: 18 fr. - 3 Mois: 10 fr.
Étranger: Un An: 70 fr. - 6 Mois: 36 fr. - 3 Mois: 20 fr.
On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » (NAPOLEON).

Informations - Littérature - Sciences - Arts - Sports - Théâtres - Éléances

Adresser toute la correspondance
à L'ADMINISTRATEUR D'Excelsior
88, avenue des Champs-Élysées, PARIS
Téléph. : WAGRAM 57-44, 57-45
adresse télégraphique : EXCEL-PARI

AU JAPON: APRÈS LA PRISE DE TSING-TAO



MANIFESTATION DEVANT L'AMBASSADE DE FRANCE



FUNÉRAILLES DU CAPITAINE ITO ET DE SEPT OFFICIERS TUÉS
À BORD D'UN CROISEUR PENDANT L'ATTAQUE DE TSING TAO

Pendant l'attaque de Tsing-Tao, le croiseur japonais *Takachiho* fut coulé par les Allemands. Le capitaine Ito, commandant du vaisseau, ainsi que sept officiers, furent parmi les victimes. On fit à ces braves d'imposantes funérailles. Nous donnons ici une photographie prise le jour des obsèques, ainsi qu'une vue de la manifestation patriotique organisée à Tokio en l'honneur de la prise de Tsing-Tao

La journée du 20 Décembre (140^e de la guerre)

Deux attaques allemandes dans la région de Lihons, pour reprendre les tranchées que nous avions conquises, ont été repoussées.

Notre artillerie a réduit au silence l'artillerie ennemie entre l'Oise et l'Argonne.

Le croiseur russe Askold a fait sauter un navire turc et en a coulé un second le long du littoral de Syrie.

Les universitaires roumains ont fait parvenir au ministre de France à Bucarest une adresse de sympathie à la nation française.

Le nouveau sultan d'Egypte a chargé Ruchdy pacha du soin de former son premier ministère.

La situation militaire

Les lecteurs d'Excelsior auront regardé avec intérêt les cartes publiées dans le numéro d'hier. S'ils veulent bien les comparer aux cartes précédentes, ils pourront se rendre compte que des modifications intéressantes se sont produites cette semaine sur les deux fronts.

Regardons le front franco-belge. Au nord, nous avons dépassé l'Yser, nous tenons Nieuport et Lombaertzyde et nous nous approchons d'Ostende. Il y aurait eu encore quelques violents combats sur ce front de l'Yser. Le Journal

Du côté d'Ypres, nous tenons Langhemarcq et Zonnebeke et nous approchons de Roulers. Tant sur l'Yser qu'autour d'Ypres, les pluies et les inondations rendent les opérations difficiles.

Nous gagnons également du terrain à l'est de La Bassée et d'Arras, et, plus au sud, nous faisons des efforts sérieux vers Péronne, malgré une vive résistance de l'ennemi.

A partir de Lassigny, notre ligne, d'abord dirigée du nord au sud, s'infléchit presque perpendiculairement vers l'est. Nous sommes dans le saillant de l'Oise qui marque le nœud des batailles de l'Aisne et des Flandres. Comme on le voit, c'est la pointe la plus avancée de l'invasion allemande. De chaque côté de l'Oise, Saint-Quentin et Laon sont les premiers objectifs que nous devons atteindre pour briser la ligne allemande. En particulier, la forêt de l'Aigle, entre Oise et Aisne, et le plateau de Craonne sont l'objet d'attaques et de contre-attaques incessantes. Mais nous sommes maîtres de la rive droite de l'Aisne jusqu'à Berry-au-Bac.

A partir de l'Argonne, notre ligne forme un saillant important autour de Verdun. Tous les efforts des Allemands pour investir et bombarder Verdun se sont brisés contre nos armées de la Meuse. Mais au sud de Verdun, nous apercevons cette pointe étrange et bizarre des Allemands sur Saint-Mihiel. On ne fera jamais comprendre au public simpliste comment ils y sont encore et pourquoi notre ligne ne va pas directement de Verdun à Pont-à-Mousson, et pourtant il est certain que si Saint-Mihiel est encore occupé, c'est que notre haut commandement n'a pas encore jugé utile de faire les sacrifices indispensables pour le reprendre.

Enfin, du côté de la Lorraine, nous bordons la frontière et, en Alsace, nous gardons les districts occupés.

En résumé, si nous devons souhaiter que cette ligne de bataille, qui a peu changé depuis deux mois, se rapproche le plus tôt possible de la ligne de la frontière, il faut reconnaître que nous prenons peu à peu l'avantage, malgré les difficultés de la guerre de tranchées et les entraves qu'apporte à l'offensive la mauvaise saison.

Général X...

L'amiral Boué de Lapeyrère décoré

CETTIGNÉ, 20 décembre (Dépêche de l'Information). — Le roi Nicolas a conféré la grand-croix de l'ordre de Danilo au vice-amiral Boué de Lapeyrère, commandant en chef des flottes de la Méditerranée; au contre-amiral de Bop et à M. Delaroche-Vernet, ministre de France à Cattigné.

COMMUNIQUES OFFICIELS

du Dimanche 20 Décembre 1914

15 HEURES. — De la mer à la Lys, nous avons gagné un peu de terrain en avant de Nieuport et de Saint-Georges.

A l'est et au sud d'Ypres, où l'ennemi renforce ses organisations défensives, combats d'artillerie et progression légère de notre part.

De la Lys à l'Oise, les forces alliées se sont emparées d'une partie des tranchées de première ligne allemandes sur le front Richebourg-l'Avoué-Giyenchy-lès-La Bassée.

Au sud-est d'Albert, la tranchée enlevée par nous le 17, près de Maricourt, et perdue le 18, a été reprise hier.

Dans la région de Lihons, les Allemands ont attaqué, deux fois et très violemment, pour nous reprendre les tranchées conquises par nous le 18 : ils ont été repoussés.

De l'Oise à l'Argonne, supériorité de notre artillerie se manifestant par l'interruption du tir de l'adversaire, la destruction d'abris de mitrailleuses et d'observatoires et la dispersion d'un rassemblement.

En Argonne, dans le bois de la Grurie, nous avons repoussé trois attaques : deux sur Fontaine-Madame, une à Saint-Hubert.

Entre Argonne et Vosges, aucun incident saillant.

23 HEURES. — Sur l'ensemble du front, aucune modification n'est signalée.

• DERNIÈRE HEURE •

La mainmise allemande sur la Turquie

ATHÈNES, 20 décembre (Dépêche Havas). — La Patrie commente la nomination du maréchal von der Goltz et de l'amiral Souchon aux ministères de la défense nationale. Elle considère que cette nomination équivaut à l'installation à Stamboul d'une sorte de palais du gouvernement recevant le mot d'ordre de Berlin et enlevant aux Turcs toute initiative et toute volonté.

« La détention de ces deux ministères par des Allemands, ajoute la Patrie, pourrait éventuellement conduire les titulaires à quelque détermination téméraire susceptible d'avoir un contre-coup sur les Etats balkaniques. »

L'épouse modèle du général von Hindenburg

PÉTROGRAD, 20 décembre (Dépêche Havas). — Le Vetchernee Vremia publie un récit qu'il tient du gérant des propriétés foncières que le comte Sviatopolk Czetwertynski a en Pologne. D'après ce récit, la femme du général von Hindenburg, qui accompagne son mari en qualité de « sœur de charité », aurait pris une part active au pillage du manoir de la famille Czetwertynski et, après en avoir emporté les objets précieuses, elle aurait donné l'ordre d'incendier le château.

Les Russes à Mlava

PÉTROGRAD, 20 décembre (Dépêche Havas). — L'administration de la police a reçu l'ordre de rentrer à Mlava et Csekhanoff et d'y reprendre son service.

Le prince de Bülow à Rome

ROME, 20 décembre (Dépêche Havas). — Le prince de Bülow a été reçu ce matin par le roi, auquel il a présenté ses lettres de créance, suivant le cérémonial habituel.

Le baccalauréat de la classe 1916

Le ministre de l'Instruction publique reçoit journalièrement, des familles de jeunes gens de la classe 1916, des lettres lui demandant s'il compte organiser une session d'examen de baccalauréat pour les « appelés » de cette classe, susceptibles d'être incorporés. C'est une question à laquelle il a déjà répondu par l'affirmative. De même qu'en instituant des jurys permanents du baccalauréat, en septembre dernier, il a voulu donner toutes facilités d'examen aux engagés et appelés des classes 1914 et 1915, de même il s'est préoccupé des légitimes intérêts des candidats de la classe 1916. Le principe d'une session spéciale pour les appelés de cette classe est donc arrêté. Cette session, qui répond au désir des familles, répond également au sentiment de l'université, qui estime que les baccalauréats de l'enseignement secondaire étant la sanction d'une longue série d'études, il n'y a aucun inconvénient grave, dans les circonstances présentes, à avancer de quelques mois la date de ces examens.

Le ministre a, en conséquence, décidé que, si la classe 1916 est appelée sous les drapeaux, il sera ouvert, en temps utile, dans les facultés des sciences et des lettres, une session extraordinaire de baccalauréat (première et deuxième parties) exclusivement réservée aux candidats de la classe 1916, reconnus propres au service militaire; ainsi qu'à ceux qui, moins âgés, auraient contracté un engagement volontaire pour la durée de la guerre.

Navires turcs coulés par un croiseur russe

PÉTROGRAD, 20 décembre (Communiqué du grand état-major de la marine). — Le commandant du croiseur Askold, qui vient d'arriver à Port-Saïd, rapporte que son navire, en opérant une reconnaissance le long du littoral de la Syrie, a capturé, dans le port de Haïffa, un navire allemand qu'il a fait conduire à Port-Saïd, sous le commandement d'un de ses officiers.

Arrivé à Beyrouth, l'Askold y a fait sauter un navire turc et en a coulé un autre.

En six endroits du littoral syrien, le croiseur a envoyé ses canots à la côte pour y faire des reconnaissances.

La pénurie du pétrole à Berlin

BERNE, 20 décembre (Dépêche de l'Information). — Le Vorwaerts se plaint que les marchands de Berlin qui vendent le pétrole en détail ne consentent à se dessaisir de ce produit que si leurs clients font en même temps achat d'autres articles dans le magasin.

Le protectorat anglais en Egypte et la Grèce

ATHÈNES, 20 décembre (Dépêche Havas). — On a accueilli en Grèce avec faveur la constitution de l'Egypte en sultanat sous le protectorat britannique. Dans tous les milieux hellènes, on estime que les importantes colonies grecques en Egypte, qui sont très laborieuses, ne feront que gagner encore au régime nouveau qui vient de briser le dernier lien reliant l'Egypte à la Turquie.

La réunion des Cortès

MADRID, 20 décembre (Dépêche Havas). — Les Cortès se réunissent aujourd'hui.

Le Sénat va commencer la discussion du budget des recettes qu'il continuera sans interruption jusqu'au vote final de tous les chapitres.

La Chambre des députés s'occupera de l'examen des projets déposés par le gouvernement pour parer à la crise économique.

La diffusion du Livre Jaune

La mise en vente de la troisième édition française du Livre Jaune en France et à l'étranger, au prix de 50 centimes, aura lieu à partir du mardi 22 décembre; ce troisième tirage complètera le chiffre de 100.000 exemplaires.

La diffusion du Livre Jaune en pays anglais a été encore plus considérable et pleinement satisfaisante.

Les deux premières éditions de librairie mises en vente par le Times ont été tirées à 30.000 exemplaires.

En outre, le grand journal anglais a libéralement distribué en prime gratuite, dans son supplément de samedi 19 décembre, 600.000 exemplaires du Livre Jaune.

Aux Etats-Unis, le New-York Times s'est mis d'accord avec le Times pour publier également, dans son édition ordinaire, à environ 500.000 exemplaires, une traduction anglaise du Livre Jaune.

D'autres éditions à très bon marché seront en outre mises en vente en Angleterre et dans les colonies anglaises, ainsi que dans les pays neutres, par les soins du gouvernement britannique.

NOS LEADERS

Au pied des remparts de Carcassonne

Quatre heures du soir, d'un soir de décembre qu'on dirait fait pour quelque évocation septentrionale. Un vent d'océan passe sur la région, promenant de gros nuages gris qui semblent pressés de faire la nuit plus tôt que de coutume. La pluie des jours précédents a détrempe le sol et transformé les prairies en demi-fondrières. Celle qui va nous assembler, très vaste, est entourée de murailles grises telles qu'on en voit dans les paysages celtiques de Bretagne et d'Irlande, et l'ombre prochaine ne permet pas de bien distinguer ce qu'a de méridional la petite construction basse, précédée d'un jardin en désordre et embellie d'une grille à pilastres — le tout vétuste et demi-abandonné — qui s'élève à une extrémité du clos. Sur l'herbe se détachent les silhouettes abruptes de deux buts de football dressés en vis-à-vis — et comme fond de tableau il y a Carcassonne, la ville vivante avec les tours de ses églises et les platanes immenses de ses promenades, la ville morte enchâssée dans le joyau sans pareil de cette double enceinte dont un Allemand disait l'an passé avec une surprise qu'il ne cherchait pas à dissimuler : « Ces bons Français ! Ils font le voyage de Nuremberg alors qu'ils ont chez eux Carcassonne ! »

Au lycée je suis arrivé sans prévenir, les horaires du temps de guerre ne permettant pas toujours de demeurer fidèle aux itinéraires convenus. Mais, dans ce lycée-là, on ne s'embarrasse pas pour si peu. C'est vendredi, et la récréation s'achève. Peu importe. On écornera l'étude. Le professeur de gymnastique est mandé. On lui indique d'acheminer les grands vers le champ de jeu pendant que je donnerai un coup d'œil aux petits qui montreront leurs talents sous un préau de fortune transformé en gymnase.

Car le lycée de Carcassonne, comme presque tous les lycées de France, est expulsé de chez lui, et non pas partiellement, mais totalement. Allait-on donc devoir renoncer à faire la rentrée ? Certains n'en eussent peut-être pas été fâchés. C'était compter sans le proviseur. A l'heure dite, tout se trouva prêt dans de vieux bâtiments désaffectés qu'il semble merveilleux d'avoir pu équiper ainsi à l'improviste. Mais combien de fois, en l'automne 1914, ce tour de force n'a-t-il pas été renouvelé à travers la France universitaire !...

Le professeur de gymnastique, lui, est relativement favorisé puisqu'on lui a laissé le terrain de jeu que, jadis, en des temps où l'on ne se préoccupait guère cependant de cette branche de la pédagogie, l'Etat et la ville se mirent d'accord pour offrir au lycée.

C'est là que les élèves se groupent maintenant, prêts à témoigner de l'entraînement remarquable qui leur est assuré. Courses, sauts, grimpers, ils ne s'inquiètent pas, ceux-là, de la « méthode » selon laquelle on les fait mouvoir. Une méthode — il ne faut pas se lasser de le répéter — tire sa valeur principale de celui qui l'applique. Et la façon dont les muscles se détendent raconte la valeur de l'instructeur. Je ne l'avais jamais mieux senti que ce soir-là. L'emplacement réservé au saut était devenu une marmelade de terre glaiseuse. Les élèves l'affrontèrent l'un après l'autre sans que la perspective d'y glisser en retombant se fût traduite dans leurs mouvements par quelque-une de ces petites hésitations musculaires qui sont de la « peur mécanique » et handicapent légèrement le sauteur lorsque celui-ci n'a point pris en lui-même, par une pratique longue de l'exercice, la confiance virile propre à lui faire dominer ses nerfs. La même franchise se révéla quand, plus tard, ils sautèrent à la main une barrière qui de solide qu'elle devait être, était devenue branlante, fournissant ainsi un point d'appui inquiet et trompeur.

A toute occasion se manifestait l'emprise sur leur organisme d'une volonté agissante. Mais combien atteste d'attention, de mémoire, d'ardeur à bien faire chez l'homme qui les conduit un résultat si satisfaisant ! Il y a près de vingt ans que celui-ci travaille à ce même poste, infatigable à former, à entraîner successivement les générations qui passent entre ses mains. Il sait bien, d'instinct, que la réussite ne dépend pas d'un manuel plus ou moins novateur ou d'un horaire réformé ou d'un gymnase nouvellement construit. Tout est bon dès qu'il y a la conviction, la passion du métier. Tout est mauvais lorsque cette passion fait défaut.

Et savez-vous ce à quoi peut prétendre l'homme qui s'est ainsi dépensé pour nos fils, pour développer leurs muscles, et, par leurs muscles, leur vouloir et leur endurance ? Savez-

vous le taux du traitement qui, après vingt années, lui est généreusement octroyé ? Deux mille francs par an.

Vous conviendrez, n'est-ce pas, que sans vouloir grever un budget déjà chargé, il y ait là une réforme urgente à réaliser, et qu'en retour du dévouement nécessaire il faille donner à cet homme de quoi vivre et faire vivre les siens.

Ne vous étonnez pas si nous en reparlons quelque jour.

Pierre de Coubertin.

LA CONFÉRENCE DE MALMØ

Les pays scandinaves garderont la neutralité

MALMØ, 20 décembre (Dépêche Havas). — La conférence finale entre les trois rois et leurs ministres des Affaires étrangères a pris fin à cinq heures et demie.

Après le départ des souverains, le communiqué suivant a été publié :

La réunion entre les trois monarchies fut ouverte le vendredi 18 décembre par un discours du roi Gustave, qui, en faisant ressortir la volonté unanime des royaumes du Nord de garder leur neutralité, a dit combien il était souhaitable qu'une coopération limitée à ces royaumes ait lieu pour la sauvegarde de leurs intérêts communs.

Le roi a déclaré que c'était dans un vif sentiment de sa responsabilité envers les contemporains et envers la postérité, et dans la crainte qu'une mesure quelconque, propre à servir le bonheur des trois peuples, ait été omise, qu'il avait invité les souverains du Danemark et de la Norvège à la délibération actuelle.

Les rois Haakon et Christian ont répondu au discours du roi Gustave. Tous deux ont témoigné la plus vive satisfaction pour l'initiative de ce dernier.

Ils ont exprimé leur conviction que l'entrevue aurait de bonnes et heureuses conséquences pour des trois peuples.

Les délibérations entre les trois rois et les ministres des Affaires étrangères n'ont pas seulement consolidé à nouveau les bonnes relations déjà existantes entre les trois royaumes du Nord, elles ont aussi permis de constater qu'un accord était réalisé concernant les questions spéciales qui, de part ou d'autres, avaient été mises en délibération.

Il a été finalement convenu que la coopération si heureusement engagée serait poursuivie et que, dans ce but, de nouvelles rencontres seraient organisées entre les représentants des trois gouvernements aussi souvent que les circonstances le rendront utiles.

La Hongrie se fâche

LONDRES, 20 décembre. — Le correspondant de la Morning Post à Budapest dit que, au Parlement hongrois, le comte Tisza a déclaré que si l'état-major général refusait de considérer la gravité de la situation causée par une invasion russe en Hongrie, la Hongrie indépendante trouverait le moyen de rappeler ses fils qui combattent au loin pour défendre leurs foyers.

« Ainsi, dit le correspondant, le mouvement d'indépendance revêt un caractère officiel. »

Le général Potiorek va être déféré à une cour martiale à Vienne, comme coupable d'avoir laissé se retirer trois de ses corps d'armée.

L'HUMOUR ET LA GUERRE



IRONIE

LE SNOB. — Mon valet m'a quitté hier pour s'enrôler.

LE CAPITAIN. — Vous devez vous sentir horriblement inquiet sans un homme à la maison... (London Mail.)

Échos

Lauriers!

Nos soldats se battent avec une bravoure telle que leurs officiers éprouvaient une grande difficulté à désigner, pour les citations aux ordres, les meilleurs combattants.

Depuis quelque temps, après qu'ils ont pris part à une chaude affaire, les guerriers désignent eux-mêmes ceux qu'ils jugent s'être le mieux conduits. Ils ne se trompent jamais.

L'officier qui nous communique ce détail ajoute : « On n'aurait jamais cru que notre race fût aussi belle et aussi héroïque !... Il serait impossible de trouver dans les fastes de notre histoire militaire de plus beaux faits d'armes. »

Mais nous ne connaissons jamais les héros obscurs qui inspiraient Corneille :

O combien d'actions, combien d'exploits célèbres
Sont demeurés sans gloire au milieu des ténèbres,
Où chacun, seul témoin des grands coups qu'il donnait,
Ne pouvait discerner où le sort inclinait.

... A hier!

Un certain Sombart, sociologue et propagandiste allemand, écrit des choses aussi stupéfiantes que les sottises sorties de la plume démente du professeur Lasson. En voici quelques échantillons :

« Au fond, notre cause est spirituelle, alors que celle de nos ennemis, notamment de l'Angleterre, est matérielle... »

Continuant le parallèle de sa nation et de la Grande-Bretagne, le Sombart ajoute :

« L'Etat anglais peut être comparé à un vaste bureau ou à une grande maison de commerce, avec succursales à l'étranger... Une seule chose lui importe : réaliser un marché lucratif, et cela par tous les moyens, fussent-ils les plus indignes... Nous, Allemands, avons démontré qu'il existe un autre esprit, l'esprit idéaliste, l'esprit germanique... Nous combattons comme des héros contre des marchands, comme des guerriers contre des épiciers... La substance de notre esprit a été déjà formulée par le grand Fichte : c'est le désintéressement ! »

C'est... c'est énorme ! Au régiment, l'on entend souvent ce dicton, assez trivial, mais qui dit bien ce qu'il veut dire : « L'Hôpital se f... de l'Infirmerie. »

La ruse éventée.

Un sergent blessé nous raconte l'anecdote suivante : Le 20 septembre, des Français s'installèrent dans le village d'où ils venaient de déloger l'ennemi. Ils placèrent, bien entendu, des sentinelles à toutes les issues.

Vers minuit, les Allemands se reprennent et décident une contre-attaque. Ils envoient en reconnaissance un des leurs, revêtu d'un uniforme français.

Le Boche arrive près du village. Il est arrêté par une sentinelle :

— Halte-là !... Qui vive ?
— Français ! répond le Boche.
— Français ? répète la sentinelle étonnée.
— Fou !

Alors, la sentinelle lui lâche un magistral coup de fusil :

— Tiens, voilà pour t'apprendre le Français !

L'impossible éponge.

Il y a quelques années...

Le kaiser avait prié à sa table Saint-Saëns, José-Maria de Hérédia, d'autres artistes français.

En présence de français, Guillaume se montrait fort aimable, à l'ordinaire. Ce jour-là, il redoublait d'amabilité.

Et puis, il évoqua sa jeunesse, ses voyages en France, en ce temps-là...

Et, soudain, se penchant vers Saint-Saëns, il dit, dans un sourire qui voulait être extrêmement cordial :

— J'espère bien revenir un jour à Paris... Oh ! pas l'épée à la main... en ami...

Le visage de Saint-Saëns se rembrunit et, d'une voix qui grinçait comme une porte réclamant de l'huile, il répliqua :

— Il y a, sire, des choses qui ne s'effacent pas... même avec des paroles !

MICROMÉGAS.

Comment les Autrichiens expliquent leur défaite

La déroute autrichienne en Serbie ne peut être contestée par l'état-major autrichien ; mais on ne se serait pas attendu, il faut l'avouer, à l'in vraisemblable communiqué suivant, publié par l'ambassade d'Autriche-Hongrie à Rome :

Pendant plusieurs jours, l'armée austro-hongroise resta sans vivres et sans munitions. Les soldats étaient dans un état d'épuisement tel que mille d'entre eux moururent de faim.

Les Serbes profitèrent de ces circonstances pour anéantir nos troupes.

Ce n'est pas seulement l'aveu de la défaite, c'est l'aveu d'une complète désorganisation dans les services d'intendance et de ravitaillement.

La Journée belge à Paris

La réception de M. Carton de Wiart à l'Hôtel de Ville

La municipalité de Paris a reçu, hier après-midi, en séance solennelle : M. Carton de Wiart, vice-président du Conseil des ministres et ministre de la Justice du royaume de Belgique ; le baron Guillaume, ministre de Belgique en France, et le baron Beyens, ancien ministre de Belgique à Berlin. Réception cordiale, émouvante et empreinte du plus noble et simple patriotisme.

M. Carton de Wiart avait à sa droite MM. Viviani, président du Conseil ; Delcassé, ministre des Affaires étrangères ; Stéphane Pichon, ancien ministre des Affaires étrangères, président du Comité franco-belge ; Aubanel, secrétaire général de la préfecture de la Seine ; à sa gauche, MM. Aristide Briand, ministre de la Justice ; Hennion, commissaire général du gouvernement français auprès du gouvernement belge au Havre ; Paoli, secrétaire général de la préfecture de police. Au bureau du Conseil municipal, avaient pris place MM. Adrien Mithouard, président de cette assemblée ; Marcel Delannoy, préfet de la Seine ; Laurent, préfet de police ; Pierre Chérest, président du Conseil général.

M. Mithouard souhaite la bienvenue à ses hôtes

M. Adrien Mithouard prit tout d'abord la parole. Il rendit hommage à l'héroïsme constant du roi Albert et à la vaillance délicate de la reine des Belges. Il proclama son admiration pour la sublime bravoure de la petite nation alliée et conclut en ces termes :

Jamais la Belgique, que nous avons admirée sous la merveilleuse parure de ses musées et de ses monuments, que nous avons aimée dans le bruissement d'une activité heureuse, ne nous est apparue si belle et si grande qu'aujourd'hui, où nous la voyons muette et blessée.

Que les barbares s'acharnent contre vos édifices, vous avez construit avec votre âme un monument plus di-

grande aux sentiments que vous personifiez à nos yeux. Jamais cette demeure n'a mieux mérité son appellation de maison commune qu'en ce moment où elle abrite un commun idéal et de communes espérances.

M. Chérest, président du Conseil général pronça ensuite un discours sobre et pathétique :

Le lion de Flandre, termina-t-il, a reculé jusqu'aux rives de la mer du Nord ; mais il fait toujours tête, sa griffe est toujours menaçante, son fier regard fixe toujours l'ennemi qui, bientôt, s'efforçant d'échapper à l'étreinte mortelle, devra reculer à son tour. Votre deuil aura été moins long que le nôtre ! Vous reprendrez bientôt vite possession du territoire violé, et c'est alors, messieurs, que vraiment l'heure heureuse sonnera.

Courageux dans la guerre, vous redeviendrez le peuple actif et industrieux que vous fûtes toujours.

... Ce jour-là, la Belgique sera redevenue elle-même : je me trompe : elle aura ajouté à tant d'autres titres de gloire celui d'avoir défendu le vrai, le juste, le beau, en montrant à l'univers étonné ce qu'est un peuple de héros qui combat pour son indépendance.

Et M. Laurent, préfet de police, s'exprima ainsi :

Votre patrie est par excellence la terre hospitalière ; son accueil a charmé de tout temps ceux qui l'ont visitée ou qui lui ont demandé asile. Vous ne songez dans le développement de la prospérité nationale qu'à vous imposer par le grand renom de votre activité laborieuse et le rayonnement immortel des œuvres de vos artistes. Moins que tous autres, vous devez redouter, dans l'affirmation de vos déclarations pacifiques, une suprême offense.

Discours de M. Carton de Wiart

Très ému, M. Carton de Wiart répondit et remercia les orateurs au nom du gouvernement belge, au nom de tous ses compatriotes et surtout de ceux qui, là-bas, dans les provinces désolées et sanglantes, se débattaient sous la sauvagerie de l'agresseur. Il vanta l'amitié qui unissait les nations belge et française, amitié que cimentèrent



1. M. CARTON DE WIART, vice-président du Conseil belge. — 2. M. VIVIANI, président du Conseil. — 3. M. MITHOUARD, président du Conseil municipal de Paris. — 4. M. BRIAND, ministre de la Justice. — 5. M. DELANNEY, préfet de la Seine.

nable que l'airain et la pierre, un monument inaccessible aux atteintes du temps comme à celles de la barbarie, un monument visible des extrémités de la terre. Vous avez dressé la patrie belge au milieu des nations, comme un monument de droiture et d'honneur.

M. Delannoy, préfet de la Seine, salua à son tour les souverains et le peuple belges et ajouta :

Nulle part plus qu'à Paris, vous ne trouverez le cœur de la France près du vôtre. Et ce n'est point seulement par-delà cette assemblée tout le peuple de la cité que j'évoque, ce peuple si noble dans sa foi patriotique. Remontant les âges, ma pensée va vers ceux qui, dans le cadre de cette ville, ont fait, avec l'apport des provinces, la civilisation française. Bourgeois puissants du quatorzième siècle, masses agitées par les remous violents du quinzième, foudroyées tourmentées de l'époque des luttes religieuses, cortèges de victoires du grand siècle, multitudes des temps révolutionnaires secouées par le souffle puissant de la liberté ; tous, hôtes passagers de cette place historique de l'Hôtel de Ville, élargissent jusque dans un lointain passé l'âme de Paris, ouverte toute

la douleur, l'honneur et la justice. Et dans une magnifique péroraison, il déclara :

Ah ! ce cher drapeau, qui résume l'histoire de nos vieilles provinces, celles de Flandre et celles de Wallonie, comme nous sommes fiers de lui et que nous vous sommes reconnaissants de le saluer comme vous le faites !

Pour la première fois, il surgit en 1789, lors de la Révolution brabançonne où nous le dressâmes contre l'oppression de l'Autriche.

En 1830, il réapparut dans le triomphe de notre indépendance.

En août 1914, il se jette à la frontière au devant du parjure et de l'invasisseur et c'est à lui que revient le mérite d'avoir brisé le premier élan des barbares.

Aujourd'hui, vous lui donnez le baiser de la France et de la Ville de Paris.

Demain, nos beffrois et nos clochers, ceux de Bruges d'Anvers, de Malines, de Bruxelles, de Louvain, de Liège, un moment veufs de ses couleurs, fêteront son retour, avec quel transport de joie, quand ils le verront rentrer aux côtés des glorieux drapeaux garants

d'Angleterre et de France, et à le revoir, beffrois et clochers en oublieront leurs blessures.

A ces mêmes heures, nous acclamerons non loin de nous une Alsace-Lorraine redevenue française ; au-delà de la Vistule, grâce au noble geste du tsar, une nouvelle Pologne ressuscitée et, dans toute l'Europe assainie, où un grand souffle d'hygiène morale aura balayé à tout jamais les pestilences de la Weltpolitik, les petits Etats s'épanouiront tous sans inquiétude dans les frontières que leur assignent leurs légitimes espérances.

Et ce jour-là, ah ! j'en tiens volontiers le défi, il n'y aura pas, dans tout l'Univers, une seule conscience d'honnête homme qui ne tressaille à l'unisson de la France immortelle et ne se réjouisse, avec elle, de la revanche du Droit et du triomphe de la civilisation.

Et cependant que la Brabançonne et la Marseillaise éclataient, M. Mithouard invita les hôtes de Paris à sabler une coupe de champagne.

La réception se termina par l'inauguration de l'Hôpital militaire belge, fondé par la Ville de Paris dans une partie de l'Hôtel-Dieu.

Le petit drapeau belge

Tous les promeneurs parisiens — et ils étaient nombreux hier, ceux que le soleil tiède et le ciel bleu pâle avaient incités à sortir — avaient épinglé sur leur costume un petit drapeau belge.

A toutes les stations du Métropolitain, à tous les portails d'églises, à tous les carrefours et dans tous les théâtres, des fillettes et des jeunes femmes faisaient sonner de blanches tirelires vite emplies, et portaient, piqués sur un léger éventaire, de minuscules fanions qu'elles offraient aux passants avec un sourire.

Les soldats arboraient des oriflammes de carton sur le col de leur tunique, près du numéro de leur régiment ; les hommes à la boutonnière de leur pardessus, et souvent les femmes, par une coquetterie charmante, sur leur chapeau, auquel une mode héroïque et gracieuse a donné la forme du bonnet de police.

Et ce fut ainsi par toute la France. Cinq millions et demi de drapeaux ont été vendus au profit des vaillants soldats belges et des malheureux réfugiés ; cinq millions et demi de Français ont pavisé...

Un drapeau spécial fut remis en hommage aux souverains et chefs d'Etat des puissances alliées, et aux généraux commandants les armées anglaise, russe, serbe et française. Le président de la République et Mme Poincaré avaient reçu leurs drapeaux samedi et versèrent mille francs au Comité franco-belge.

Au théâtre Français, une poésie de Jean Richépin, dite par Mlle Madeleine Roch, chanta à la gloire du drapeau belge.

Le nouveau sul an d'Égypte choisit son premier ministre

LE CAIRE, 19 décembre (Dépêche Havas). — Dans un rescrit adressé au haut commissaire anglais pour lui annoncer officiellement l'établissement du protectorat britannique et son accession au sultanat, le prince Hussein fait savoir qu'un ordre de succession va être établi qui rendra le khédivat héréditaire dans la famille de Méhémet Ali.

Hussein explique qu'il devait à l'Égypte et à son glorieux ancêtre Méhémet Ali de prendre le pouvoir dans des circonstances si délicates pour le pays.

Le gouvernement, ajoute-t-il, poursuivra les réformes déjà commencées et, avec l'aide du gouvernement anglais, il s'efforcera d'associer de plus en plus les Égyptiens au gouvernement de leur pays.

Une situation mieux définie vis-à-vis de la Grande-Bretagne fera disparaître bien des causes de malentendu et facilitera la collaboration de tous les éléments politiques.

Hussein pacha a chargé Ruchdy pacha de former un nouveau ministère dont il prendra la présidence. Ruchdy pacha a accepté cette mission.

Les dernières pertes allemandes

AMSTERDAM, 20 décembre (Dépêche Havas). — Les quatre dernières listes des pertes allemandes, publiées à Berlin, comprenant un total de 22.601 tués, blessés ou disparus.

Un régiment wurtembergeois a perdu 1.600 hommes et le 248^e régiment, 1.500 hommes.

Un régiment saxon perdit, près de Bocolaere, en Belgique, 2.000 hommes.

Les pertes sur l'Yser, actuellement publiées, s'élèvent à 30.000 officiers et soldats tués, blessés ou disparus.

Des mines allemandes dans la mer du Nord

Trois chalutiers sautent

LONDRES, 20 décembre (Dépêche de l'Information). — A la suite du raid des navires allemands sur la côte orientale anglaise et des nouvelles mines posées par eux, le service des paquebots entre Hull et Copenhague a été interrompu.

Trois chalutiers, qui étaient occupés à relever les mines dans le voisinage de Scarborough, ont sauté hier.

La Presse française et étrangère

Les sympathies scandinaves

A propos de la conférence de Malmœ, où, pour la première fois depuis la séparation de la Suède et de la Norvège, les souverains des trois royaumes se sont rencontrés en territoire suédois, le *Temps* se plaît à constater que les sympathies scandinaves vont à la France et à ses alliés :

La Suède, où l'Allemagne avait su exploiter à son avantage les méfiances, soigneusement entretenues par elle, à l'égard de la Russie, compare les rigoureuses restrictions arbitrairement imposées à son commerce de bois par Berlin aux facilités que nous venons de lui accorder. De plus, elle commence à douter de la victoire germanique. La Norvège a toujours résisté à l'influence allemande. Des souvenirs trop récents combattent en Danemark les avances germaniques. L'esprit démocratique qui domine dans les trois royaumes du Nord s'accorde mal, d'ailleurs, avec les conceptions féodales et militaristes de l'empire allemand.

La conférence de Malmœ ne doit pas nous apparaître, dans ces conditions, comme une tentative de groupement hostile. La manifestation de solidarité des trois rois et des trois gouvernements scandinaves n'est dirigée ni contre nous ni contre nos alliés. Nous ne pouvons donc que souhaiter qu'elle ait un résultat durable pour leurs intérêts communs dont, pour notre part, nous ne cessons pas de tenir le plus large compte dans la conduite de nos opérations sur mer.

Les leçons de la guerre

On sait avec quelle maîtrise M. Paul Bourget s'attache à dégager dans *l'Echo de Paris* les leçons de la guerre. Un lecteur sceptique lui a écrit : « Qui revra ces leçons ? Qui a reçu celles de 1870 ? Le péril passé, dit un proverbe, on se moque du saint. Il en sera en ore de même cette fois ». M. Paul Bourget lui répond :

« Pourquoi Gordon est-il allé à Kartoum ? », disait-on devant d'Aurevilly. « Pour se plaire à lui-même », répliqua celui-ci. Mais aucun effort est-il jamais perdu ? Gordon est-il mort inutilement ? Non. Puisque son malheur a décidé l'expédition vengeresse de Kitchener et la conquête définitive de l'Égypte. Dumas et Renan ont-ils proclamé la nécessité d'une réforme française, inutilement ? Taine a-t-il étudié les conditions de cette réforme, inutilement ? Déroulède a-t-il affirmé que cette réforme se ferait par la guerre, inutilement ? Non, puisque une génération a grandi qui ne serait pas là, si plusieurs de ses aînés n'avaient pas travaillé, avec des génies et des points de vue si différents, à l'œuvre commune du redressement national ? Ainsi est née, d'influences si disparates et néanmoins convergentes, cette doctrine de la tradition française dont les Peguay, les Psichari, les Pierre Gilbert et tant d'autres viennent d'être les témoins sanglants. Ne dites donc pas que la guerre de 1870 n'a pas eu ses leçons. Dites qu'elles furent trop peu écoutées. Elles le furent, pourtant, et celles de la guerre actuelle le sont dès maintenant. Les unes et les autres sont trop analogues et cette analogie impose l'évidence.

Le billet de logement des "réfugiés"

Le *Journal* publie une éloquente lettre adressée par M. Charles Humbert, député de la Meuse, au ministre de l'Intérieur, pour lui demander d'assurer un abri aux malheureux chassés par l'invasion de leur village. En voici le passage essentiel :

Partagez entre les millions de Français qui n'ont pas été éprouvés la détresse des réfugiés éparpillés sur le territoire. Que ces vieillards, ces femmes, ces enfants, errants de commune en commune, reçoivent des billets de logement semblables à ceux que l'autorité délivre à la troupe. Chassés de leurs villages, qu'occupent les Allemands ou les Français, c'est pour le service de la patrie qu'ils se trouvent sans demeure. Ils ont droit à l'assimilation militaire que je réclame. C'est obligatoirement que doivent les héberger les communes où le hasard des événements les a amenés ; appliquez à ces municipalités les règlements si souvent appliqués dans nos villages de l'Est au passage des troupes et pendant les manœuvres. Et ces communes pourront se féliciter encore de n'avoir connu de l'invasion que le fardeau bien doux d'avoir à accueillir quelques Français inoffensifs et malheureux.

Le bluff allemand

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Allemands excellent à travestir la vérité. Il semble que ce soit chez eux un besoin de se mentir à eux-mêmes. Le lieutenant-colonel Roussel cite, dans la *Liberté*, un exemple typique de ce travers si profondément enraciné :

Certes, la guerre de 1870-71 leur a donné plus de contentement qu'ils ne l'espéraient eux-mêmes. Sur-tout vers sa fin, quand ils chassaient devant eux de malheureuses levées à peine armées, mal vêtues et qui se battaient sans espérance, ils ne pouvaient chercher aucun bénéfice dans la falsification des faits. Et cependant leurs *extrablatten* étaient tous des monuments de bluff et d'impudence. J'ai eu la curiosité d'en vérifier un certain nombre.

On y voit, à propos de petits combats dans le Perche ou le Maine, mentionner des hécatombes et des prises infiniment supérieures au chiffre des combattants tués. Quand nous leur opposons un bataillon, ils nous avaient tué la valeur d'un régiment pour le moins. Laissons-les donc à leurs racontars, ayons foi dans la loyauté des chefs de notre armée, et tenons pour exacte, en ce qui nous regarde, la déclaration faite hier par le ministre de la Guerre, à la commission du Sénat : « La situation militaire n'a jamais été plus satisfaisante qu'en ce moment. »

La nuit du 2 août à Bruxelles

Le *Petit Parisien* publie, d'après « un témoin », l'émouvant récit de la « nuit tragique du 2 août », au cours de laquelle le gouvernement belge décida de répondre, comme il convenait à un peuple libre, à l'insolente mise en demeure de l'Allemagne :

Personne ne calcula le risque; personne ne se demanda si la France et l'Angleterre pourraient nous secourir à temps. Quel est le devoir de la Belgique ? Qu'est-ce que l'honneur de la Belgique lui commande de répondre ? Tel fut le thème unique de la discussion. Le gouvernement belge aurait répondu à la France exactement ce qu'il a répondu à l'Allemagne, si la France lui avait demandé de manquer à ses engagements.

Le conseil finit vers une heure du matin. Dans le désert de la place du Palais, si animée pendant les belles journées d'été, attendaient, silencieuses, leurs phares éteints, les automobiles ministérielles. Pas de factionnaires aux grilles. Sous le grand porche tremblotait la flamme d'une médiocre lanterne. C'est sous cette voûte qu'avait passé le carrosse de Guillaume II, en 1910, quand le kaiser fut l'hôte de nos souverains. Une foule animée et joyeuse se pressait, ce jour-là, aux grilles dorées. L'empereur saluait de la main. L'impératrice montrait à la portière son visage de bourgeoise satisfaite, mai son peu inquiète d'une fortune trop constante. En robe rose, leur plus jeune fille, la princesse Louise, souriait gentiment. Elle s'est mariée depuis. On a dit que son mari commandait, en Belgique, quelques-uns des bandits qui ont brûlé nos villages et fusillé nos malheureux paysans.

L'Italie ne marchera pas contre la France

On lit dans *l'Express de l'Ouest* :

La nomination de M. de Bülow, à Rome, a fait émettre à quelques-uns l'hypothèse invraisemblable que ce diplomate obtiendrait un revirement de l'Italie.

A ce sujet, M. Eduardo Girelli, le député dont l'élection eut un grand retentissement, a déclaré :

« Vous semblez admettre comme possible que ce qui n'a pas eu lieu au premier moment de la guerre se produise à un moment ultérieur, et que des soldats italiens puissent encore être envoyés au secours de l'Allemagne et contre les soldats français. Je tiens à vous rassurer d'une manière formelle et absolue sur ce point.

« Non, cent fois non ! L'histoire ne verra jamais ce crime fratricide. Les événements mêmes qui viennent de se dérouler depuis trois mois prouvent que cette perspective de voir les petits-fils des anciens alliés de Magenta et de Solferino se tuant les uns les autres ne peut plus compter au nombre des faits possibles.

« Je pense que ce n'est pas manquer en quoi que ce soit à la réserve que m'impose ma qualité de représentant du Parlement italien que de vous dire que la France n'a rien à redouter de la part de l'Italie et que vous n'avez de ce côté des Alpes que des amis souhaitant de toute leur âme que vous soyez bien délivrés de vos agresseurs et rendus à votre existence nationale paisible et respectée. »

Papier monnaie

Du *Figaro* :

Un obligeant lecteur veut bien nous adresser deux types des coupures émises par la Chambre de commerce de Nantes : un bon de 2 francs et un bon de 1 franc. Nous avons déjà signalé celles d'Épernay, d'Amiens et du Havre.

On nous informe, en outre, que Marseille a émis, pour ses besoins personnels, un peu de papier-monnaie aussi ; que Rouen, depuis septembre, en a fait une émission d'un million de francs, en coupures de 1 franc et de 50 centimes, garantis par la Chambre de commerce et la municipalité.

D'autres villes ont suppléé par des coupures diverses à l'insuffisance de numéraire : telles Limoges et Nancy ; et l'on nous dit enfin que les Etablissements Schneider ont, au Creusot, leur papier-monnaie à eux. C'est une initiative dont nous ne connaissons que deux exemples, donnés en 1870 par un industriel de Lunéville et par les Usines de Saint-Gobain.

La Guerre anecdotique

Le drapeau sur la faucheuse

Extrait d'une lettre adressée ces jours-ci à ses parents par un officier actuellement sur le front :

Nos tranchées se trouvent à environ 200 mètres des tranchées boches. Le terrain entre nous est formé d'un champ de betteraves à droite et d'un rastouble de blé à gauche. Au milieu de l'intervalle, à 100 mètres donc environ de nous, se trouve une faucheuse abandonnée qui va jouer un grand rôle dans mon histoire. Donc, hier soir, vers 9 heures, j'étais somptueusement allongé sur mon matelas, lorsqu'un troupière de ma compagnie frappe, et voilà la conversation qui s'engage entre nous :

— Mon lieutenant, je suis bien content, je viens de recevoir un paquet de chez nous.

C'est un solide Savoyard bien planté, à la mine résolue.

— Je suis bien content pour toi, mon vieux, tu vas pouvoir te mettre au chaud dans un bon tricot, je parie.

— Vous n'y êtes pas du tout, mon lieutenant ; ce que je viens de recevoir, c'est un grand drapeau tricolore. Depuis longtemps, j'avais mon idée.

— Et que veux-tu donc faire ?

Voilà, je viens de couper une grande perche de quatre mètres de haut, j'ai attaché mon drapeau au bout et je viens vous demander la permission d'aller l'attacher à la faucheuse, devant ces sales Boches, qui ont l'air de faire comme chez eux ; ça leur rappellera qu'ils sont chez nous.

— Mais, mon vieux, c'est fou ce que tu veux faire, par ce clair de lune. Tu n'auras pas fait dix mètres que tu seras transformé en passoire !

— Ne craignez rien, mon lieutenant, je suis coureur dans le civil. Je sais faire la marche sur le ventre.

Voyant qu'il n'y avait rien à faire, je lui souhaitai bonne chance et il partit ravi. Une demi-heure après, le drapeau flottait devant les tranchées boches et mon gaillard sautait en rigolant dans notre tranchée, salué par une grêle de balles des Boches, furieux de cette plaisanterie.

— Oui, mais, dis-je à des troupiers, tout cela est très joli. Vous avez placé le drapeau ; maintenant, il faut le garder et empêcher que les Boches mettent un des leurs à la place.

Mon gaillard s'avance de nouveau et dit : — Mon lieutenant, j'y ai pensé. J'ai mon idée. Revenez dans un petit quart d'heure et vous verrez.

Je reviens, en effet, dans la tranchée en face la faucheuse, et je vois un superbe grelot de voiture suspendu à une ficelle, entre deux piquets ; à côté se trouvait une pancarte : « Signal d'alarme » : « *In case di pericolo, tirare l'apello.* » C'est, me dirent-ils, le lasso 1914.

Mon type était allé tout simplement attacher une ficelle à la hampe du drapeau, et à l'autre bout, dans notre tranchée, il avait attaché un grelot. Je l'ai naturellement signalé au commandant et il va bientôt être récompensé.

Le mystère du moulin

De *l'Intransigeant* :

L'aube éclairait à peine le paysage qu'une trombe d'obus s'abatit sur notre campement.

Devant nous, à près d'un kilomètre, on apercevait les moulins immobiles, sauf un, pourtant, qui remuait imperceptiblement ses ailes.

— Voilà qui est invraisemblable, s'exclama un sergent. Remarquez, mon capitaine, qu'il est impossible qu'un de ces moulins puisse tourner, puisque certainement les obus des Boches qui les ont troués comme des écumoirs en ont détérioré les rouages.

— Evidemment, c'est louche.

— Allons-y voir.

D'un seul élan nos fantassins se précipitent vers le moulin suspect, bravant la mitraille. Le moulin est vite cerné et nous y pénétrons.

Ils étaient douze, douze Boches, magnifiquement installés, qui étaient venus là sur l'ordre d'un de leurs chefs, s'y étaient introduits depuis deux jours déjà, et qui renseignaient leurs troupes sur nos mouvements en faisant tourner une des ailes dont la toile était déchirée pour la reconnaître des autres. Ils avaient épié ainsi nos allées et venues, et les 77 de l'ennemi tiraient à coup sûr.

Faut-il dire que les douze Boches, pincés en flagrant délit, ne firent aucune difficulté pour se rendre.

LE MEILLEUR CLIMAT DU MONDE

Côte d'Azur (Saison 1914-1915)

Tous les Hôtels de la TRIPLE-ENTENTE ont rouvert leurs portes à

Cannes, Nice, Monaco, Monte-Carlo, Beausoleil, Menton

SPORTS (Golf, Tennis, etc.) et Manifestations artistiques

Grand Établissement Thermal à Monte-Carlo

REPRISE DES COMMUNICATIONS RAPIDES PAR LE P.L.M.

Lits-Salons. — Wagons-Lits. — Wagons-Restaurants.

L'INTERROGATOIRE D'UN PRISONNIER FRANÇAIS



DÉFILE D'UN RÉGIMENT DE LANDSTURM EN PRUSSE ORIENTALE



OFFICIERS ALLEMANDS INTERROGENT UN PRISONNIER FRANÇAIS

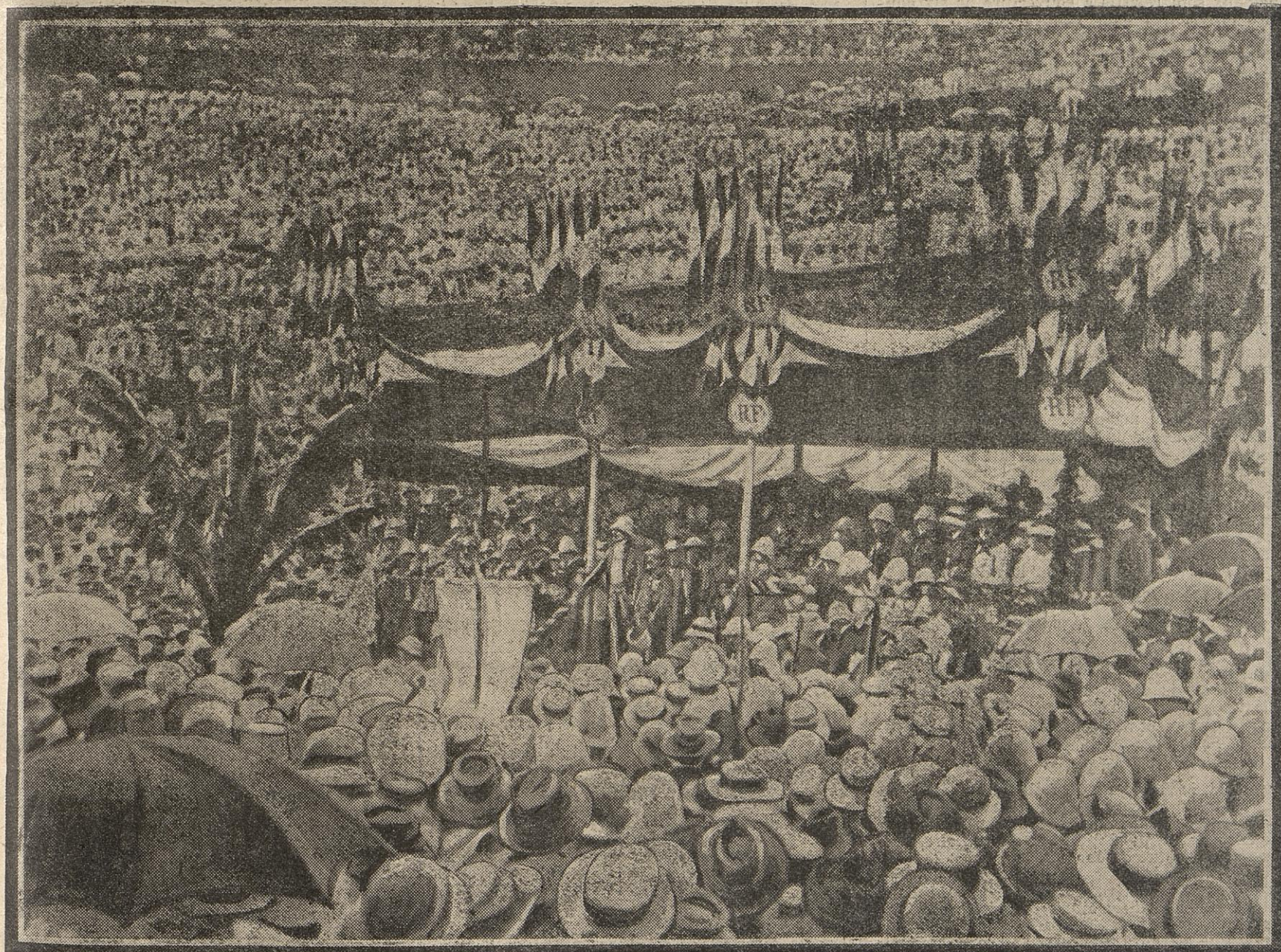
Fait prisonnier, alors qu'en compagnie de plusieurs de ses camarades il faisait une patrouille près des lignes avancées de l'ennemi, ce fantassin vient d'être conduit vers l'officier allemand chargé de l'interroger. On le voit ici écoutant les questions qui lui sont posées avant d'être dirigé sur le dépôt où il devra passer sa captivité.

Un convoi de suspects



Les nombreuses patrouilles qui explorent les bois et les champs ont non seulement pour mission de signaler la présence de l'ennemi, mais encore d'arrêter tous les civils qui peuvent leur paraître suspects. Ceux-ci, on le voit ici, sont conduits, après leur capture, auprès des autorités militaires qui doivent les interroger et les identifier.

Une manifestation patriotique à Tananarive



Une manifestation patriotique vient d'avoir lieu à Tananarive. Plus de 10.000 indigènes ont proclamé leur dévouement à la France. Le gouverneur, interprète du gouvernement de la République, a, dans une très vibrante allocution, remercié très vivement toute la population.

La réunion du Parlement

C'est à Paris, au siège constitutionnel des pouvoirs publics, que, grâce à la vaillance de nos armées et à la science stratégique de nos chefs militaires, le Parlement pourra inaugurer demain sa session extraordinaire de 1914.

Session qui sera très courte : elle occupera tout au plus deux séances ; les discours et les discussions inutiles en seront bannis ; tout le monde comprend que le temps n'est pas aux paroles, mais aux actes.

Pour la Chambre, l'ordre du jour de la séance de demain sera sans doute le suivant :

Le président, M. Paul Deschanel, à peu près remis de l'accident d'automobile dont il a été victime, prononcera une allocution, et bien qu'il soit contraire aux usages de la Chambre de faire l'éloge funèbre des membres décédés pendant les intercessions, M. Paul Deschanel rendra un hommage aux trois députés morts au champ d'honneur : MM. Pierre Goujon, député de l'Ain ; Proust, député de la Savoie, et Nortier, député de la Seine. Ce lui sera aussi l'occasion d'envoyer le salut de la Chambre à nos héroïques soldats.

D'après l'ordre du jour publié au *Journal officiel*, M. Viviani, président du Conseil, devait donner lecture d'une déclaration du gouvernement, exposé complet de la situation militaire, diplomatique et économique, se terminant par un cri de confiance en le succès final.

Mais le gouvernement aurait décidé de modifier cette procédure et de ne communiquer sa déclaration aux Chambres qu'au moment de la clôture de la session, c'est-à-dire mercredi ou jeudi, si trois séances sont nécessaires pour le vote des divers projets.

Une résolution définitive sera prise à ce sujet par le Conseil des ministres qui se tiendra ce matin à l'Élysée.

Quoi qu'il en soit, dès demain, le Parlement sera saisi d'une soixantaine de projets de loi, dont les principaux sont relatifs à l'ouverture de six douzièmes provisoires pour l'année 1915, à la prorogation des pouvoirs des sénateurs soumis au renouvellement triennal au mois de janvier prochain, à la suspension de toutes les élections jusqu'après la cessation des hostilités, aux modifications à apporter à la loi sur la naturalisation. Les autres projets ont pour objet de faire ratifier par le Parlement tous les décrets rendus par le gouvernement pendant l'absence des Chambres.

Le projet sur les douzièmes provisoires doit être d'abord voté par la Chambre : huit milliards et demi, tel est le chiffre formidable que nécessite la guerre que nous a imposée l'Allemagne. Des explications très complètes ayant été données par les ministres des Finances, de la Guerre et de la Marine aux diverses commissions de la Chambre et du Sénat, l'exposé des motifs du projet contenant un exposé lumineux de la situation financière, il est certain que le vote des crédits demandés ne donnera lieu à aucune discussion.

Il semble d'ailleurs, d'après les conversations échangées ces jours derniers dans les couloirs, que les divers partis s'abstiendront d'intervenir et tiendront à cœur de ne pas porter une atteinte quelconque à cette magnifique impression d'union nationale que donna la séance du 4 août.

Dans ces conditions, il se pourrait que la session extraordinaire de 1914 ne comportât que deux séances, trois au plus, d'autant que la session ordinaire de 1915 s'ouvrira de plein droit le 12 janvier, c'est-à-dire dans trois semaines.

Une question intéressante va se poser : la Chambre se réunira-t-elle en comité secret pour entendre le président du Conseil et le ministre de la Guerre ? Le règlement lui reconnaît ce droit, et, en faisant cette proposition, divers députés s'inspirent de ce qui s'est passé récemment au Reichstag : M. de Bethmann-Hollweg se présentant devant le comité du budget, un certain nombre de députés vinrent écouter le chancelier, et, peu à peu, tous les membres du Reichstag furent présents aux explications qu'il donna.

Le gouvernement ne paraît pas disposé à se prêter à cette procédure.

Au Sénat, le président, M. Antonin Dubost, prononcera l'éloge funèbre des sénateurs décédés depuis la séparation des Chambres, et notamment de M. le docteur Raymond, sénateur de la Loire, l'héroïque aviateur tué à l'ennemi.

C'est M. Briand, garde des Sceaux, qui donnera lecture de la déclaration gouvernementale. Puis la Haute Assemblée votera le projet de loi prorogeant les pouvoirs de ses membres soumis au renouvellement. Elle attendra que la Chambre lui renvoie les autres projets gouvernementaux.

Toutes ces lois seront votées sans discussion en une séance.

Et la session extraordinaire sera close par décret. — GEORGES LEBOURG.

Eloquente protestation des universitaires roumains

Les professeurs et maîtres de conférences des universités roumaines viennent d'adresser à M. Blondel, ministre de France à Bucarest, une lettre le priant de transmettre au « président de la République française les sentiments de profonde sympathie, de reconnaissance et d'admiration qu'ils éprouvent pour la France, votre chère patrie, victime en ce moment, de la part de l'empire d'Allemagne, d'une agression totalement injustifiée ».

Après avoir protesté contre la mainmise projetée par l'Allemagne « sous le masque d'une fausse courtoisie », sur deux provinces et les colonies françaises, les universitaires roumains ajoutent :

La France vaincue en 1870 s'est rapidement relevée de ses défaites par son génie, son labeur intelligent et assidu, par cette force de vie supérieure qui est en elle ; elle s'est par là imposée comme exemple à l'admiration de tous, de même qu'elle s'impose aujourd'hui à leur respect par l'énergie, la dignité, la méthode et l'entraînement de sa défense.

Par ses conquêtes dans le domaine scientifique, par les œuvres de ses littérateurs, de ses artistes et de ses philosophes, par l'influence désintéressée de ses sociologues, elle s'est montrée la digne continutrice de cette France qui, depuis le moyen âge, n'a cessé d'alimenter la culture universelle des chefs-d'œuvre de son esprit, de son goût et de sa sensibilité.

Mais c'est parce que la France a enseigné au monde le droit ; c'est parce qu'elle a soutenu de tout son génie prophétique que les mêmes principes de dignité humaine qui régissent les rapports entre individus doivent, à l'avenir, régir aussi les rapports entre nations ; c'est parce que par votre « Déclaration des Droits de l'Homme » vous avez proclamé comme des nécessités supérieures la liberté de pensée, l'abolition des privilèges, le respect de la dignité humaine, que l'on a pu, à juste titre, soutenir que tout homme digne de ce nom a deux patries : la sienne et la France.

Voilà pourquoi, au nom de ces principes qui sont des principes français, mais qui sont aussi des principes humains, nous tenons à protester aujourd'hui contre toute tentative d'amoindrissement de la France, qui serait du même coup un amoindrissement de la conscience humaine tout entière.

Nous protestons également contre la destruction haineuse des monuments historiques ou artistiques qui font partie du trésor intangible de la culture universelle.

Nous protestons contre la violation du territoire belge, dont la neutralité était garantie par la parole de l'Allemagne elle-même, violation que ne saurait excuser aucune des subtilités tendancieuses invoquées aujourd'hui.

Et l'adresse se termine par ces mots :

Vive la France qui, pour le triomphe de la liberté, de la justice et de la raison contre la violence, fait aujourd'hui la guerre à la guerre !

Suivent les signatures de quatre-vingt-seize professeurs des Universités de Bucarest et d'Iassy.

Une lettre du duc d'Orléans au président du conseil

Le duc d'Orléans a adressé, le 15 décembre, à M. René Viviani, président du Conseil, une lettre dont nous extrayons ce qui suit :

Monsieur le président du Conseil.

A l'ouverture des hostilités, j'adressai à M. le ministre de la Guerre une dépêche pour lui demander à combattre sous les drapeaux de mon pays. Par télégramme du 9 août, vous avez bien voulu me répondre, avec une courtoisie dont je vous remercie, que, tout en rendant hommage à mon initiative, vous ne pouviez lui donner de suite, l'état de la législation ne permettant pas mon enrôlement dans l'armée française. Vous m'avez z à m'enrôler « dans les armées amies ou alliées qui combattent à nos côtés ».

Suivant votre conseil, je me suis adressé aux deux États alliés avec lesquels je pouvais espérer participer à la défense de mon pays. Malgré les liens d'amitié ou de parenté qui m'unissent à leurs souverains et bien que j'eusse déjà servi comme officier dans l'armée de l'un d'eux, une considération diplomatique provenant du fait même de l'alliance, ne leur a pas permis d'accepter.

Je me serais volontiers exposé à d'autres refus, s'il y avait eu la moindre chance de ne pas me heurter à ce même obstacle partout.

Il me reste, Monsieur le président du Conseil, à me retourner vers vous et à vous demander, puisque les Chambres vont se réunir, de vouloir bien leur soumettre une modification, d'ailleurs légère, à l'état actuel de la législation. Je ne sollicite aucunement l'abrogation de la loi d'exil, il suffirait d'admettre que les effets en fussent suspendus pendant la durée de la guerre. Une fois mon devoir militaire accompli, il ne serait moins dur de quitter le sol français après avoir eu la joie et l'honneur de participer à sa délivrance.

Les législateurs de 1886 n'avaient pu prévoir que la peine de l'exil qui m'a frappé à dix-sept ans, déjà si lourde en temps de paix, serait aggravée par le supplice de l'inaction devant l'ennemi. Aucun Français n'en doutera ; ce n'est pas une question politique, c'est une affaire de patriotisme et de cœur.

PHILIPPE, duc d'Orléans.

Morts au champ d'honneur

Le lieutenant-colonel Masson, du 238^e d'infanterie. Les commandants : Georges Noirot, du 68^e d'infanterie ; Jean du Crest, du 19^e d'infanterie ; Viollet, du 45^e d'artillerie ; Jules Ouillet, du 1^{er} zouaves ; Louis-Joseph Charles, du 26^e d'infanterie territoriale.

Les capitaines Dufourcq, du 1^{er} tirailleurs algériens ; Emile Caillard, du 68^e d'infanterie ; Fernand Grivois, du 3^e bataillon de tirailleurs sénégalais ; Georges Spire, du 79^e régiment territorial d'infanterie ; Andry, du 135^e d'infanterie ; comte Henry de Ganay ; Denis Orphane, du 125^e d'infanterie ; Oulin ; René Peleau, du 26^e d'infanterie ; Maurice Gostal, du 151^e d'infanterie ; Larriquet, du 90^e d'infanterie.

Les lieutenants Aimé Cluzan, du 31^e d'artillerie ; Aimon, du 8^e tirailleurs algériens ; Hubert de Vibraye, du 6^e dragons ; Jean Marché, breveté d'état-major ; Maurice Mathis, du 279^e d'infanterie ; René Picard, du 4^e rég. territorial ; Henri Freychet, du 105^e d'inf. territoriale ; René-Félix Prévost, du 14^e d'artillerie ; Emile Choupau, du 32^e d'artillerie ; Pierre Nadelet, du 2^e zouaves ; Auguste Heurre, du 56^e d'infanterie.

Les sous-lieutenants Bernard de Malgoué, du 1^{er} zouaves ; Robert Bernadeau, du 68^e d'infanterie ; Marc Chabrier, du 66^e d'infanterie ; Poyelle, du 1^{er} régiment de tirailleurs algériens ; Piaton, du 14^e dragons ; Ambroise Lombès, du 3^e d'artillerie.

René Deguise, adjudant-chef au 16^e bataillon de chasseurs à pied.

Les sergents André Vignon, du génie ; Jacques Guédon, du 103^e d'infanterie ; Auguste Langeron, du 256^e d'infanterie ; Jean d'Artigue, du 141^e d'infanterie.

Le brigadier Raymond Bergès, du 45^e d'artillerie. Le caporal Jean Massicard, du 1^{er} bataillon de chasseurs à pied.

Florimond Lecroart, Paul Buron et Maurice Guillet, du 319^e d'infanterie ; Achille Beaupère, du 236^e d'infanterie ; Emile Ménard, du 102^e d'infanterie ; Maurice Caillard, du 131^e d'infanterie ; Jacques Brucac, du 119^e d'infanterie ; Joseph Chaland, du 38^e d'infanterie.

BLOC-NOTES

NOUVELLES DES COURS

— S. A. R. le prince George d'Angleterre entre aujourd'hui dans sa treizième année.

CORPS DIPLOMATIQUE

— Mme Iswolsky, femme de S. Exc. l'ambassadeur de Russie, est attendue à Paris.

— S. Exc. sir Henry Howard, le nouveau ministre plénipotentiaire de S. M. le roi d'Angleterre près le Saint-Siège, vient d'arriver à Rome. Lady Henry Howard est née princesse Giustiniani-Bandini, sœur de la princesse Ruspoli et de la duchesse Grazioli.

— La comtesse de La Vinaza, femme de S. Exc. l'ambassadeur d'Espagne auprès du Vatican, est passée à Paris, venant de Madrid et retournant à Rome.

INFORMATIONS

— Le comte de Lambert, grièvement blessé à Dixmude, a été évacué sur un hôpital de Toulon pour y achever sa convalescence.

— Le comte Louis de Blois, qui reçut également plusieurs blessures à Dixmude, est presque complètement rétabli.

— Le comte Eusèbe de Brémont d'Arx, du 350^e d'infanterie, vient d'être blessé.

MARIAGES

— On annonce les fiançailles de M. Etienne Drian, le dessinateur bien connu, avec Mlle Jacqueline Ochsé, sœur de notre ancien collaborateur, l'écrivain Julien Ochsé, et du compositeur Fernand Ochsé.

La cérémonie aura lieu dans la plus stricte intimité en Touraine.

NAISSANCES

— Mme Jacques d'Espagne, née Truelle, a donné le jour à un fils qui a reçu le prénom d'Antoine ; le père est actuellement lieutenant au 66^e régiment territorial d'infanterie.

— Mme Roger de Manœl Savanne a mis au monde une fille qui a reçu le prénom de Geneviève.

— Mme Joseph Baduel d'Oustrac, née Poufenc, femme du conseiller général de Laguirole, actuellement au front, est mère, au château de Lévinhac (Aveyron), d'un fils qui a été appelé Xavier.

— Mme Henri Teschaen, née Tschupp, a mis au monde, à Epinal, un fils qui a reçu le prénom de Bernard.

— Mme Jean Valois, née Saint-Marc-Girardin, a donné le jour à un fils qui a reçu le prénom de Noël.

— La vicomtesse A. de Tarragon, dont le mari, lieutenant de cavalerie de réserve, est actuellement sur le front, a mis au monde une fille qui a reçu le prénom de Monique.

— Mme Bernard de Coquerneau, née de La Foye, est mère d'un fils, qui a reçu le prénom de Michel.

— La vicomtesse Louis de Keratuen vient de donner le jour à un garçon au château de la Bassettière.

NECROLOGIE

— M. François Pillon, directeur de l'Année philosophique, décédé le 19 décembre 1914 dans sa quatre-vingt-cinquième année.

— De Mme Lucien Paulmier, née Deblach, décédée au château de l'Isle-Mauvergne. Ses obsèques auront lieu le jeudi 24 courant, à midi, en l'église Saint-Pierre de Chaillot et l'inhumation au cimetière Montparnasse.

— De M. Charles Pottier, décédé à l'âge de trente-quatre ans.

— De M. Emmanuel Corragioni d'Orelli, chambellan intime de Sa Sainteté, décédé à Lucerne, dans sa quatre-vingt-troisième année. De son mariage avec Mlle Hilda de Mueimen, décédée en 1866, il laisse trois enfants : la marquise Fabrizio Gavotti-Verospi, Mgr Corragioni d'Orelli, prélat de la maison du pape, et M. Ch. Corragioni d'Orelli, conseiller à la légation royale de Siam à Paris, marié à Mlle Hélène Marochetti.

— Du colonel d'infanterie en retraite Auguste Valon, commandeur de la Légion d'honneur, décédé jeudi, à Saint-Brieuc. Les obsèques auront lieu aujourd'hui, à la cathédrale.

— De Mlle Marie-Thérèse l'hirion de Noville, décédée, dans sa trente-septième année, en son domicile, 35, avenue de Breteuil.

— De Mme Etienne Allard, mère de M. Allard, notaire à Nesle-la-Valée.

Un Comité de secours pour les prisonniers

GENÈVE, 20 décembre. — M. Ador, qui vient de se rendre à Berlin, a organisé avec M. Polo de Barnabé, ambassadeur d'Espagne à Berlin, un comité de secours pour les prisonniers.

Ce comité est placé sous la présidence du duc de Trachenberg, prince de Hatzfeld. Il est composé d'un délégué de l'ambassade d'Espagne, d'un délégué des États-Unis, d'un délégué de la Croix Rouge de Genève et de membres de la Croix Rouge allemande.

Dès sa constitution définitive, le comité visitera les camps de prisonniers.

Les Sports et la Défense Nationale

COMITES D'EDUCATION PHYSIQUE

Région de Paris

C'est encore de l'activité et de l'utile besogne que nous avons à enregistrer au cours de la semaine qui vient de s'écouler. Les bonnes volontés se sont multipliées, les salles et établissements ont été augmentés, et la bonne semence porte partout, aux quatre coins de Paris, des fruits précieux. Il nous est agréable de remercier les chefs d'établissements qui, pour peu que l'idée de l'amélioration de l'individu soit comprise des parents auxquels incombe le devoir de faciliter, de favoriser la culture physique très rapidement chez la jeunesse française, peu à peu initiée à ses inestimables bienfaits, vont opérer cette transformation rationnelle de l'individu, vers laquelle tendent les efforts persévérants et désintéressés des dirigeants du Comité national d'Education physique.

C'est par erreur que nous avons dit que les séances du comité national d'éducation physique auraient lieu au début de janvier et à Pâques. C'est au début de novembre qu'il faut lire. La première séance se tiendra donc à Pâques 1915.

A La Boulie

Inauguration du Collège d'Athlètes

L'inauguration de La Boulie, en tant que terrain d'un Collège d'Athlètes de Paris, a été, pour les sportsmen et les protecteurs de sports, l'occasion de participer et d'assister à un spectacle sportif plein d'intérêt. Quantité de jeunes gens, appartenant aux classes futures, se sont exercés, sous la conduite de professeurs renommés, à la culture physique.

Toute cette jeunesse remuante, agissante, travaillant avec méthode, donnait à tous l'impression que les contingents à venir feront encore mieux que les aînés, préparés et entraînés pour les besoins de la défense nationale.

Le train gratuit qui devait, le matin, d'Issy-les-Moulineaux, emmener les athlètes désireux de se rendre à La Boulie, fut pris d'assaut. D'autres s'y rendirent à pied et d'autres enfourchèrent leur bicyclette.

A La Boulie, les jeunes gens furent reçus par MM. Deschamps, président du comité du Golf Club de La Boulie; Bernard de Souge, secrétaire; R. de Knyff, président de la commission des courses de l'A. C. F.; Mouquin, H. Desgranges, vice-président du comité d'E. P., et par les représentants du ministre de la Guerre et du préfet de Seine-et-Oise. La présence d'un certain nombre de dames augmenta le charme de cette réunion. Plusieurs officiers étaient également présents, marquant ainsi en quel intérêt on tient en haut lieu militaire la préparation des soldats à venir.

M. Deschamps souhaita la bienvenue à tous, et se déclara heureux de pouvoir mettre à la disposition de la jeunesse un terrain où elle pourra s'exercer à loisir et acquérir les qualités indispensables à la formation du soldat.

M. Henri Desgranges, vice-président du comité d'Education physique, remercia le Cercle de La Boulie de son hospitalité; parlant au nom de tous les jeunes gens appelés à se rendre au front dans quelque temps, il ajouta: « Grâce à vous, ils auront pu faire ici leur apprentissage et ils se trouveront, là-bas, forts, prêts, plus forts et mieux prêts que leurs aînés. »

Après quoi, la « parole » fut aux athlètes, et es deux cent-cinquante futurs « conscrits » dissimulèrent les épreuves variées inscrites au programme.

Au cours de la journée, on établit les fiches des membres du C. E. P., sous la direction du docteur Bellin du Coteau.

Les résultats de la journée

Cross-country (5 kil. 500 m.): 1. Combiér, en 19 m. 52 s.; 2. Wersaillemier, en 20 m. 24 s.; 3. Rague, en 20 m. 42 s.; 250 concurrents au départ.

Lancement du poids (droite): Briol, 7 m. 28.

Lancement du poids (gauche): Nibrard, 7 mètres.

200 mètres haies: 1. Ch. Kuhling, en 30 s. 4/5.

100 mètres plat: 1. Ch. Kuhling, en 13 s. 2/5.

Saut en hauteur, sans élan: 1. Albert Courquin, 1 m. 30; 2. Emile Nicoles, 1 m. 25; 3. Raoul Roullé et Charles Kuhling, 1 m. 20.

Saut en hauteur, avec élan: 1. Raoul Roullé, 1 m. 50; 2. Oudinot et Alb. Courquin, 1 m. 45.

Saut en longueur, avec élan: 1. Le Guernigou, 2 m. 80; 2. Raoul Roullé, 2 m. 73; 3. Paichoux, 2 m. 69.

Saut en longueur, sans élan: 1. Charles Kuhling, 5 m. 14; 2. Raoul Roullé, 5 m. 12; 3. Gilbert Ruchon, 5 m. 08.

Région de Lyon

La région lyonnaise a tenu à honneur de répondre à l'appel de M. P. de Coubertin, organisateur de l'éducation physique en France. A la suite d'une conférence faite au théâtre des Célestins, les notabilités militaires et civiles de la ville ont apporté à l'organisation du comité lyonnais leur autorité et leur désintéressé concours.

Sous la direction de M. G. Abran, délégué officiel pour la région lyonnaise, les rouages principaux du comité fonctionnèrent rapidement, pendant que les jeunes gens des futures classes se faisaient inscrire en grand nombre. Le chiffre des inscrits dépasse actuellement 500. L'entraînement de cette jeunesse se continuera régulièrement sur les bases du programme élaboré par M. de Coubertin. Moniteurs et instructeurs, aussi dévoués qu'expérimentés, ont répondu avec patriotisme à l'appel du comité tandis que plusieurs propriétaires de gymnases et terrains ont mis gracieusement leurs locaux à la disposition de nos futurs soldats, qui pourront travailler semaine et dimanche.

Comme pour la région de Paris, chaque adhérent reçoit une carte avec photographie lui donnant droit à l'entrée dans les locaux désignés.

L'entraîment et la bonne volonté de tous font plaisir à voir: jusqu'à ce jour, aucune abstention aux séances d'entraînement n'a été constatée, ce qui prouve que la jeunesse lyonnaise prend son rôle au sérieux.

Nos lecteurs seront tenus au courant des progrès que ne manquera pas de faire l'éducation physique dans une région où les sports sont particulièrement en honneur.

Voici la composition du comité d'honneur de la région lyonnaise:

MM. le général Meunier, gouverneur de la 14^e région; le général Goigoux, gouverneur de la place; Raulh, préfet du Rhône; Henriot, maire de Lyon, sénateur du Rhône; Joubin, recteur d'Académie; Lamouette, inspecteur d'Académie; Auzières, premier président de la Cour d'appel; Diederichs, président d'honneur de la Fédération des sociétés de gymnastique; Sigris, président de l'Association des rédacteurs sportifs lyonnais; G. Abran, délégué officiel. Comité technique: MM. le docteur Massia, président; Fortunel, E. Richard, Bavoze, vice-présidents.

Région de Montpellier

M. P. de Coubertin, délégué du ministre de l'Instruction publique, a fait, mardi dernier, dans la salle des fêtes de l'Université, et sous la présidence de M. le recteur Benoît, une conférence sur l'Education physique de la jeunesse. L'orateur qui possédait au plus haut point le don de persuasion, a de suite conquis son très nombreux auditoire, et c'est au milieu des applaudissements qu'il a terminé son intéressante leçon, toute de précision et de clarté.

Un comité pour la région académique de Montpellier est en voie de formation, nous en donnerons sous peu la composition. D'ores et déjà le succès de la culture physique est assuré dans notre région.

Sur le front

Le football et la boxe sont en faveur parmi nos valeureux soldats qui sont sur le front.

Notre confrère Sporting en témoigne par la lettre qui suit, qu'il a reçue du lieutenant Jaume-Reyn, actuellement à Calais:

Je suis parvenu à constituer plusieurs équipes de football association dans mon groupe; fervent pratiquant du noble art, d'ailleurs, j'ai recruté quelques amateurs.

Mais un képi rempli de paille et des serviettes roulées autour des poings ne constituent pas, même pour des fanatiques, un matériel bien conséquent. Aussi aurai-je recours à votre obligeance pour vous demander, pour mes braves dragons, à pied malheureusement, mais qui n'en font pas moins, je vous assure, de l'excellent boulot, un ballon rond et quelques paires de gants. Croyez, etc...

Chez nos alliés

Le révérend H. V. Farnfield, pasteur, vient de partir pour le front. On sait que cet Anglais est un remarquable joueur de football association; ses frères sont, eux aussi, des athlètes très remarquables. D'ailleurs, comme le dit l'organe sportif de Santiago de Chili, l'Auto y Aero, les Anglais vont à la guerre comme des sportsmen sur leur terrain de jeu.

Les Allemands s'efforçaient sur l'Yser de re-

conquérir le terrain perdu, au moyen de mitrailleuses placées sur des radeaux.

Il faut arrêter la tentative de l'ennemi. Vingt Belges se présentent. Munis de boîtes de conserves, de biscuit et de mitrailleuses, ils gagnent une maison qui semble propice à la résistance.

L'ennemi furieux dirige sur le fortin une terrible canonnade. On évacue la maison, et Constant le Marin, le fameux lutteur belge, en se retirant, emporte sa mitrailleuse dans ses bras.

Heureuse inspiration, car une balle atteignant cet engin, sauva Constant d'une blessure mortelle; il ne fut blessé que par ricochet, et en ce moment il se repose à Paris.

Sports de combat

H. Demien, le boxeur belge bien connu, s'est embarqué avant-hier pour l'Australie: il a signé un contrat de cinq matches pour ce pays. La semaine passée, il a combattu l'Anglais Jim Prendy, en quinze rounds; la rencontre se termina par un match nul.

Après avoir été deux fois à terre au premier round, puis encore au troisième round, Sam Langford a eu beaucoup de peine à reprendre le dessus pour battre au quatorzième round Harry Wills.

Football Association

Résultats de dimanche

Coupe Nationale (U. S. F. S. A.) — U. S. Clodoaldienne (2) bat Gallia Club (2) par 2 buts à 0.

C. A. d'Enghien (1) bat A. S. A. Glichy (1) par 2 buts à 0.

A. S. Générale (2) bat P. U. C. (2) par 5 buts à 2.

P. U. C. (1) bat Sporting (1) par 7 buts à 0.

Coupe de la commission U. S. F. S. A. — C. F. bat A. S. P. (forfait).

Légion (3) et C. S. des Gadz-Arts font match nul, 2 à 2.

C. A. S. Garennaux (1) et Générale (4) font match nul, 2 buts à 2.

G. S. A. Colbert bat U. S. Maisons par 7 buts à 1.

Championnats F. G. S. P. F. — Lorette Sports (1) bat Championnet Sports (1) par 4 buts à 3.

J. A. Montrouge (2) bat E. S. Bienfaisance (2) par 6 buts à 0.

Madeleine S. (1) bat Société de Sonès (1) par 2 buts à 0.

U. S. Montrouge (2) bat A. S. Montrouge (2) par 5 buts à 0.

Matches d'entraînement. — S. C. Choisy (1 B) bat A. Créteil (1), forfait.

Lorette Sports (2) et Grésillon Sports (2) font match nul, 4 buts à 4.

C. F. (2) bat U. A. XX* (1) par 6 buts à 1.

C. F. (3) bat C. A. XIV* (3) par 5 buts à 2.

Autres matches. — C. P. Asnières (1) bat J. C. Clodoaldienne (2), par 2 buts à 0.

C. P. Asnières (3) bat C. A. Levallois (3) par 11 buts à 0.

U. S. Antony (1) bat Patronage Olier (3) par 1 but à 0.

E. A. Maisons (1) bat S. C. A. Foyatier par 4 buts à 1.

S. C. Français (hirondelles) bat C. P. Français (mixte) par 6 buts à 3.

S. C. Français (2) bat S. C. Français (3) par 2 buts à 0.

A. S. Générale bat P. U. C. par 5 buts à 2.

A. S. C. Paris (1) bat C. A. Bastille (1) par 2 buts à 0.

B. A. Sports (3) bat Etoile des Deux-Lacs (4) par 8 buts à 1.

Red Star J. A. O. (a) bat Olympique (2) par 2 buts à 1.

Red Star J. A. O. (b) bat C. S. A. (2) par 12 buts à 0.

Red Star J. A. O. (2 c) bat F. E. C. Levallois (2) par 3 buts à 2.

Football Rugby

Stade bat Racing. — Stade Français bat Racing Club de France par 9 points à 0.

Le paiement des réquisitions d'autos

Le paiement des réquisitions d'automobiles devant être effectué suivant les prescriptions des décret et circulaires des 6 et 7 décembre 1914 (*Journal officiel* du 9 décembre), les propriétaires des automobiles réquisitionnées ou leur représentant sont invités à passer, à partir du 21 décembre, faire régulariser leur *recu de fournitures requises* au bureau du lieutenant L. Perissé, chargé de la liquidation des réquisitions automobiles. Ce bureau se trouve à l'Hôtel des Invalides (côté de l'Esplanade), sous la voûte de gauche menant à la cour d'Austerlitz. (Il est ouvert de 9 heures à 16 heures.)

Trois documents indispensables

Les photographies d'« Excelsior » constituent la documentation la plus complète sur l'histoire de la guerre.

Pour remplacer nos numéros épuisés de juillet et d'août, nous publierons trois numéros complémentaires. Le PREMIER NUMERO contiendra de façon claire et précise les prodromes de la guerre. Ce sera le résumé du Livre Jaune. Les DEUX AUTRES résumeront clairement tous les événements du mois d'août.

Les trois numéros, auxquels on peut souscrire dès à présent, seront envoyés franco, dès les premiers jours de janvier, contre 0 fr. 40 par numéro.

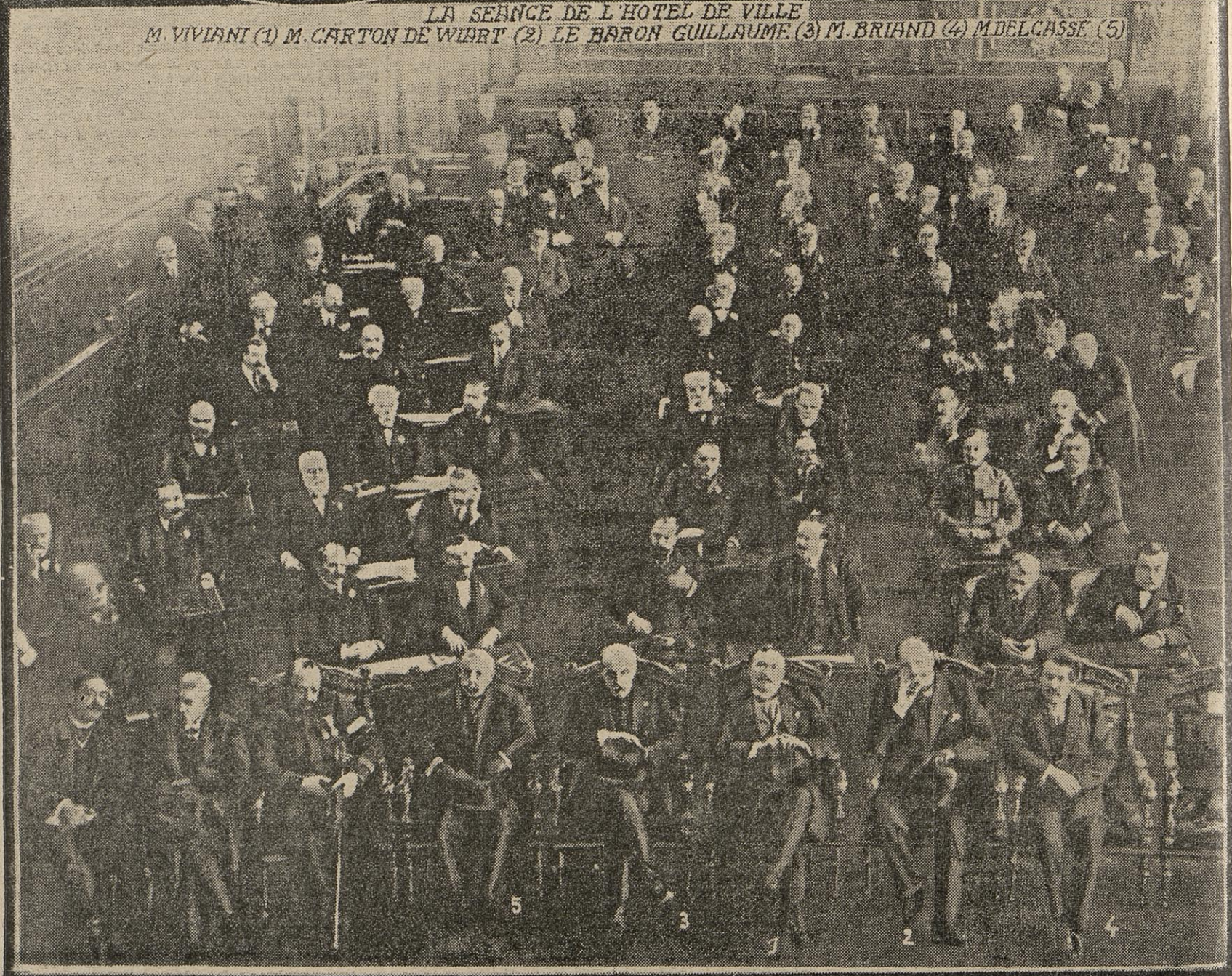
Afin de permettre de conserver la suite de cette documentation unique, nous acceptons de faire remonter au 1^{er} septembre la date de départ des nouveaux abonnements de six mois ou d'un an qui nous seront adressés.

Tous les numéros parus depuis le 1^{er} septembre — y compris les numéros spéciaux de Toulouse et de la Toussaint — seront adressés dès réception de l'abonnement.

LA JOURNEE DU "PETIT DRAPEAU BELGE"



LA SEANCE DE L'HOTEL DE VILLE
 M. VIVIANI (1) M. CARTON DE WIBERT (2) LE BARON GUILLAUME (3) M. BRIAND (4) M. DELCASSE (5)



Hier, tous les promeneurs étaient décorés du petit drapeau belge : des milliers de ces petits emblèmes ont, en effet, été vendus au profit des réfugiés belges. D'autre part, M. Carton de Wiart, ministre de la Justice de Belgique, et un certain nombre de conseillers communaux ont été reçus dans la journée à l'Hôtel de Ville en séance solennelle du Conseil municipal de Paris. Plusieurs membres du gouvernement assistaient à cette cérémonie.

La 87^e Les terrils La bataille d'être cités 73^e régim (ères), 7 La cita La 8^e arm maines d rempli se sibles et sives et d'enduran

La vac signale le allé rue la vaccin professeur 1^o Le c sement, 1 heures 2^o Le c ondissen 4 heur Les mé destinés à au régim

A l'A

L'asse ale et t enue, h Sorbonne tme. M. Pa putés, q suite de M. La sponie, a M. Henr not, dir directeur allocutio

A la s le suffrag eul, cau inconceva calme et rnée tro rrière re encourage

En Ir tice, pré ciation, de l'ann de prog

Un p

Le g projet c 1889 su Il s'ag de retir la natu sa natio l'égard de cons

La c

Le se pondanc départem de la Ca bourg , tances s sera éte instance

Co

... Lé er à la 4 heure e cauar

... Le des Dés travail in inscrire Société o

... La venue o en natu eux.

... Le fait un asion de aux sold sont rest

... La de Provo es Alsac sont auj

... L' 21, rue ul signa des livr

... M M Conseil d laire pa aux org

... U listes pe Rome.

... L soin de ats pou res, au gnancon Social 2

DANS L'ARMÉE

La 87^e division territoriale citée à l'ordre de l'armée. — Les territoriaux bretons se sont glorieusement conduits dans la bataille des Flandres. La 87^e division territoriale, qui vient d'être citée à l'ordre de l'armée, est en effet composée des 73^e régiment (Guingamp), 74^e (Saint-Brieuc), 76^e (Vitré-Fougères), 79^e (Granville), 80^e (Saint-Lô).

La citation, proposée par le général d'Urbal, commandant la 8^e armée, est ainsi rédigée : « Chargée pendant trois semaines de la défense d'un secteur important, a brillamment rempli sa mission en infligeant à l'ennemi des pertes sensibles et en faisant preuve, dans toutes les actions offensives et défensives qu'elle a dû engager, de solides qualités d'endurance et de bravoure. »

La vaccination antityphoïdique des recrues. — Nous avons signalé le service de vaccination antityphoïdique qui est installé rue Cambacérès, 5. On nous en indique deux autres où la vaccination se pratique gratuitement avec le sérum du professeur Chantemesse. Ce sont :

- 1^o Le dispensaire de l'assistance publique du 8^e arrondissement, rue de Monceau, 13 bis, les mardis et vendredis, à 4 heures ;
 - 2^o Le dispensaire de l'assistance publique du seizième arrondissement, rue du Ranelagh, 68, les mardis et samedis, à 4 heures.
- Les médecins de ces dispensaires délivrent des certificats destinés à être présentés par les jeunes recrues à leur entrée au régiment.

A l'Association Amicale et de Prévoyance de la Préfecture de Police

L'assemblée générale annuelle de l'Association amicale et de prévoyance de la préfecture de police s'est tenue, hier matin, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. La réunion a conservé un caractère tout intime.

M. Paul Deschanel, président de la Chambre des Députés, qui devait la présider, avait dû s'excuser, à la suite de l'accident de dimanche dernier.

M. Laurent, préfet de police, assistait à cette cérémonie avec MM. Jacques Paoli, secrétaire général, M. Henry Maunoury, directeur de son cabinet; M. Chénol, directeur de la police municipale; M. Mouton, directeur de la police judiciaire, et a prononcé une allocution qu'il a terminée par ces mots :

« A la sympathie des pouvoirs publics se joint pour vous le suffrage de l'opinion publique. Il émane d'une population qui, dans des circonstances difficiles, trompant l'attente inconcevable de l'ennemi, a donné l'exemple du plus grand calme et de sa confiance patriotique, sa hant bien qu'une armée trouvera toujours dans la tranquillité et la sécurité de l'arrière l'un des meilleurs éléments de ses succès et un encouragement pour la victoire. »

En fin de séance, M. Rebondin, commissaire de police, président de l'Association, et le bureau de l'Association, ont rendu compte des résultats de la gestion de l'année 1914, pendant laquelle la société n'a cessé de progresser.

Un projet de loi sur la naturalisation

Le gouvernement va présenter au Parlement un projet de loi ayant pour objet de modifier la loi de 1889 sur la naturalisation.

Il s'agit par ce projet de permettre au gouvernement de retirer par décret et par voie de mesure individuelle la naturalisation à toute personne qui aurait conservé sa nationalité d'origine, ou qui, par sa conduite à l'égard des puissances ennemies, serait jugée indigne de conserver la nationalité française.

La correspondance des régions envahies

Le service de livraison et de réexpédition des correspondances destinées aux villes ou localités évacuées du département du Nord, qui a été organisé dans les locaux de la Caisse nationale d'épargne, 36, boulevard de Strasbourg, à Paris, et fonctionné déjà pour les correspondances adressées aux habitants de Lille et de Roubaix sera étendu, à partir du lundi 21 décembre, à celles en instance pour Tourcoing et Valenciennes.

Communiqués

Les anciens du 129^e non mobilisés sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 27 courant, à 14 heures, brasserie de l'Est, 24, boulevard Saint-Denis, chez le camarade Davesne.

Le Comité septentrional d'action pour la réparation des désastres causés par la guerre et pour la reprise du travail invite les intéressés, victimes de l'invasion, à se faire inscrire à la Permanence septentrionale, 19, rue Cadet, et à la Société des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche.

La Croix Rouge va ouvrir de nouveaux bureaux 63, avenue des Champs-Élysées, où seront centralisés les dons en nature pour les prisonniers de guerre français nécessiteux.

La Fraternelle Ardennaise, 40, rue de Bondy, à Paris, fait un vibrant appel au public en vue de pouvoir, à l'occasion de la nouvelle année, apporter un peu de mieux-être aux soldats des Ardennes sur le front et dont les familles sont restées en territoire envahi.

La Société de Protection des Alsaciens-Lorrains, 9, rue de Provence, fait appel à la générosité publique en faveur des Alsaciens d'origine qui, pour quelque cause que ce soit, sont aujourd'hui réfugiés en France.

L'Association pour l'assistance aux mutilés pauvres 21, rue François-1^{er}, demande à tous les employeurs de lui signaler les emplois dont ils pourront disposer en faveur des invalides de la guerre.

MM. les préfets de la Seine, MM. les présidents du Conseil municipal, du Conseil général, ont visité hier le Vestibulaire parisien (10, rue Monsieur-le-Prince), et ont témoigné aux organisateurs leur vive satisfaction.

Un Comité s'est constitué pour venir en aide aux artistes peintres et sculpteurs. Ecrire à M. Denus, 17, rue de Rome.

L'Œuvre nationale des Militaires convalescents a besoin de vêtements, chocolat et autres objets utiles aux soldats pour la tombola qui sera tirée le 30 courant, à 3 heures, au profit des Militaires convalescents, caserne de Chancourt-Porte de Clignancourt. Adresser les dons au siège social 25, rue Blanche.

Dans les Theatres

Chaque théâtre devra verser un minimum de 15 0/0 à une œuvre de bienfaisance.

A la Comédie-Française. — Voici la liste des spectacles qui auront lieu, dans la Maison de Molière, à l'occasion de Noël et du Jour de l'An :

Vendredi 25, dimanche 27, *la Fille de Roland, le hant du Départ*; samedi 26, *Gringoire, la Joie fait peur, le Jeu de l'Amour et du Hasard*; jeudi 31 décembre, dimanche 3 janvier, *l'Ami Fritz, les Fiançailles de l'Ami Fritz* (poésies et chants alsaciens); vendredi 1^{er} janvier, *Horace, le Barbier de Séville*; samedi 2 janvier, *le Misanthrope* (premier acte), poésies, *Polyucte*.

A l'Opéra-Comique. — Jeudi 24 décembre, *la Vivandière*, avec Mme Delna et M. Jean Périer; le *Chant du Départ*; la *Marseillaise*, qui sera interprétée par Mme Delna.

Vendredi 25, jour de Noël, à 1 h. 30, *la Fille du Régiment, le Ballet des Nations, le Chant du Départ, la Marseillaise*.

La location pour ces belles représentations est ouverte tous les jours, de 11 heures à 6 heures du soir.

Aux Concerts Colonne-Lamoureux. — Dimanche prochain 27 décembre, à 3 heures, sans Gaveau, quatrième concert Colonne-Lamoureux. Au programme :

Ouverture de *Phèdre* (Massenet); *Symphonie en sol mineur* (Lalo); *Petite suite pour piano à quatre mains* (Claude Debussy), orchestrée par Henri Büsser; *Deux steppes de l'Asie centrale* (Borodine), et *Impression d'Italie* (Gustave Charpentier). L'orchestre sera dirigé par M. Camille Chevillard.

A la Gaité-Lyrique. — Ce soir, à la Gaité-Lyrique, à 8 h. 45 précises, *la Fauvette du Temple*, opéra-comique à trois actes, pièce militaire, musique d'André Messager.

Au Châtelet. — Pendant les fêtes de Noël et du Jour de l'An, le Châtelet représentera *Michel Strogoff*, au bénéfice de son personnel. Les principaux rôles de cette pièce seront confiés à MM. Duval, Dean, Charlier, Georges Michel, Bardès, etc., Mmes Louise Marquet, Marcelle uzanne Préaut.

Les Concerts de la Fraternelle des Artistes. — La Fraternelle des Artistes, voyant ses charges s'accroître chaque jour, va multiplier son effort et transporter dans les divers quartiers de Paris ses beaux programmes des Matinées nationales de la Sorbonne.

Une première tentative se fera mercredi prochain 3 courant au Palais des Fêtes, 199, rue Saint-Martin, à 8 h. 30 du soir très exactement. Cette salle, mise gracieusement par son directeur à la disposition des organisateurs, réunira pour cette première soirée les nommés Mines Bartel, Madeleine Roch, Dussane, MM. de Féraudy et Siblot, de la Comédie-Française; M. Bougné et Mlle G. Revel, de l'Opéra-Comique; MM. Moarier et Coste, Mlles Briey et Magd. André, de l'Odéon; Mlle Bing, du théâtre du Vieux-Colombier; M. Bonnet, premier prix de violon du Conservatoire et un orchestre de quarante musiciens sous la direction de M. Armand Berté. Le prix des places, comme à la Sorbonne, ne dépassera pas 3, 2 et 1 francs, et la location se fera à l'avance, sans augmentation de prix.

Au Conservatoire. — Le jury d'admission aux classes de déclamation vient de terminer la révision définitive, sous la présidence de M. Gabriel Faure, assisté de Mme Bartel et Segond-Weber; MM. Mounet-Sully, Maurice Jonnay, d'Estournelles, Gavault, Adolphe Erisson, Camille Le Sonne, Ad. Aderer, C. de Sainte-Croix, Pierre Wolff, Porel, de Féraudy, Lugné-Poë, Brémont et Bourgeat.

Ont été admis : MM. Barencey, Coutant, Haïgazoun, Fresnaye, Castelli, Jacques Robert, Adel, Alesver, Duout, Krimer, Desly, Lemarchand; Mlles Montfort, Daezzo, Petit, Bertrande, Cahuzac, Linker, Picard, Henry Labou.

Ce matin, concours de chant (femmes).

Au théâtre Antoine. — Le théâtre Antoine donnera deux matinées, le jeudi 24 et le dimanche 27 décembre, sous le patronage du préfet des Ardennes.

Le concours de nos plus grands artistes est dès maintenant assuré, et la recette intégrale de chaque représentation pourra être ainsi versée immédiatement aux différentes œuvres de solidarité et de bienfaisance qui viennent en aide aux malheureux réfugiés ardennais.

Le bureau de location est ouvert.

Les prix des places pour ces matinées sont ainsi fixés : 5 francs, 3 francs, 2 francs et 1 franc (location et tous autres droits compris).

Deuxième et dernière matinée Yvette Guilbert, mercredi prochain, à 3 heures, salle Gaveau, au bénéfice des blessés et des artistes. Programme : Mme Croiza, M. Ghasne; Mmes Zorelli, Carlyle, Wurmser-Delcourt, Simone Filon; MM. Nivette, Félix Galipaux, Camis, et Mme Yvette Guilbert.

Pour les soldats anglais et français. — Nous rappellerons qu'au concert qui aura lieu aujourd'hui, à 3 heures, 70, rue Jouffroy (métro Wagram), pour les soldats anglais et français, Mlle Chenal chantera la *Marseillaise*; Mme Héglon : *Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie*, accompagnée par l'auteur, M. Xavier Leroux. Mme Van Acker et M. Rienzi, tous deux réfugiés belges, chanteront en duo la *Brabançonne*; on y applaudira aussi Mmes Thénard, Vallandri, Mérentié, Mlles Brunlet, O'Brien, Madeleine Godard, MM. Le Lubbe, Ghasne, Clouard, de la Botte à Fursy. *Tipperary* sera chanté par un soldat anglais, et *God save the King* par le lieutenant Honsfield.

LE GRINCHOMÈTRE

Le tombeau du maréchal de Saxe. — Micromégas a écrit, l'autre jour, que le tombeau du maréchal de Saxe est une des beautés de la cathédrale de Strasbourg. Le jeune Eric Thomas, élève de sixième au collège de Cette, qui est allé, l'année dernière, à Strasbourg et qui a un souvenir très net de ce voyage en terre annexée, nous écrit que ce n'est pas dans la cathédrale qu'est ce tombeau si justement admiré, mais dans le temple Saint-Thomas. C'est juste. L'excuse de Micromégas est qu'il n'a plus l'âge de notre jeune correspondant, et que ses souvenirs étant plus nombreux peuvent parfois ne plus être aussi exacts qu'à douze ans.

C'est un musée de nos gloires, un résumé de notre époque, fixée en de merveilleux souvenirs patriotiques que, pour les étrennes 1915, a créé spécialement « LA MARQUISE DE SÉVIGNÉ », 11, boulevard de la Madeleine et 47, rue de Sévres. Ce sont de ravissantes poupées infirmières, des Alsaciennes symboliques, le tout formant boîtes destinées à recevoir les caquis chocolats de Foyat, tant appréciés.

ELLE VEND SES FOURRURES

meilleur marché que partout ailleurs
LA MANUFACTURE DE FOURRURES, 60, boulevard Sébastopol, Paris
Soldé avec grands rabais Vêtements astrakan, loutre, etc., skunks, renards, hermines, opossums et quantité de fourrures déclassées. Ouv. dimanches et fêtes. Cat. fco.

ASPIRINE

"Usines du Rhône"
origine exclusivement Française.

NOËL ET JOUR DE L'AN

Pour les Soldats

L'AMULETTE DES ALLIÉS

Sachets aux Couleurs des Alliés.
Médaille religieuse, marque déposée. Prix 0 25.
EN VENT. DANS TOUS LES MAGASINS

LES BLESSÉS

de la Guerre

une fois guéris, ont besoin de reprendre des forces. Nous ne saurions trop recommander à leurs familles de leur donner le remède par excellence pour rétablir les forces épuisées, le plus efficace des toniques connus, suivant l'expression d'un grand docteur, le **Quinium Labarraque**. Il rend la joie au cœur et le goût de la vie.

En vente dans toutes les pharmacies; la 1/2 bouteille, 3 fr.; la bouteille, 6 fr.

Dépôt général : Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.

CADEAU La Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, envoie à titre gracieux par la poste une bouteille échantillon de **QUINIUM LABARRAQUE** à toute personne qui lui en fait la demande de la part d'Excelsior. Joindre 0.30 centimes en timbres-poste pour les frais d'envoi.

COPIES à la Machine à Ecrire

Circulaires
TRADUCTIONS EN TOUTES LANGUES
Exécution rapide et soignée - Prix très modérés
PIGIER 19 Boulevard Poissonnière

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

La Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. vient de réaliser une nouvelle étape dans l'amélioration des transports commerciaux en levant, d'accord avec l'autorité militaire, la plus grande partie des dernières sujétions auxquelles ils sont soumis.

Les marchandises de toute nature, à l'exception des masses indivisibles et objets de dimensions exceptionnelles, sont acceptées dans la limite de six wagons par jour d'un même expéditeur à un même destinataire, ce et pour toutes les gares situées en-dehors de la zone ou réseau des armées, c'est-à-dire au sud de la ligne du Havre à Deûle (via Acheres, Versailles, Corbeil, Meun, Dijon, Arc-Senans, Besançon). Les gares de Paris à Corbeil, sauf Juvisy, sont aussi considérées en dehors de la zone des armées et bénéficient de ce régime libéral.

Quant aux marchandises devant emprunter la zone du réseau des armées, elles sont admises dans la limite de deux wagons. C'est la règle générale, mais le maximum est porté à cinq wagons pour les bestiaux, céréales, farines, vins et combustibles. Il est seulement limité à 300 kilos pour les alcools non dénaturés, les matières infectes, les spiritueux et boissons alcooliques autres que les boissons hygiéniques (vin, bière, cidre, poiré).

Enfin, une nouvelle facilité a été donnée au commerce par l'institution d'un système d'assurances facultatives des marchandises qui, en cas de perte ou d'avarie, permet aux expéditeurs, moyennant une prime modique, de bénéficier pour leurs envois des conditions de responsabilité du temps de paix. Ce régime est toutefois limité aux transports n'empruntant que les réseaux de l'Etat, du Midi, d'Orléans et de P.-L.-M.

CHEMINS DE FER DE L'EST

Depuis le 12 décembre, il est mis en marche des trains express première, deuxième et troisième classes entre Paris et Nancy et vice-versa, Paris et Belfort vice-versa.

Dans ces trains express, les voyageurs ne sont admis que dans la limite des places disponibles.

Au départ de Paris les places de première et de deuxième classes peuvent être retenues à l'avance; prix de location un franc par place.

Les voyageurs de troisième classe ne sont admis que pour un parcours simple d'au moins 300 kilomètres vers Nancy et 200 kilomètres vers Belfort, à faire sur le réseau de l'Est, ou en payant pour ce parcours.

Wagon-restaurant entre Paris et Epernay, Epernay et Paris, et entre Paris et Chalindrey et Chalindrey et Paris.

Départ de Paris 12 heures, arrivée à Nancy 19 h. 50. Départ de Nancy 12 h. 10, arrivée à Paris 20 h. 5.

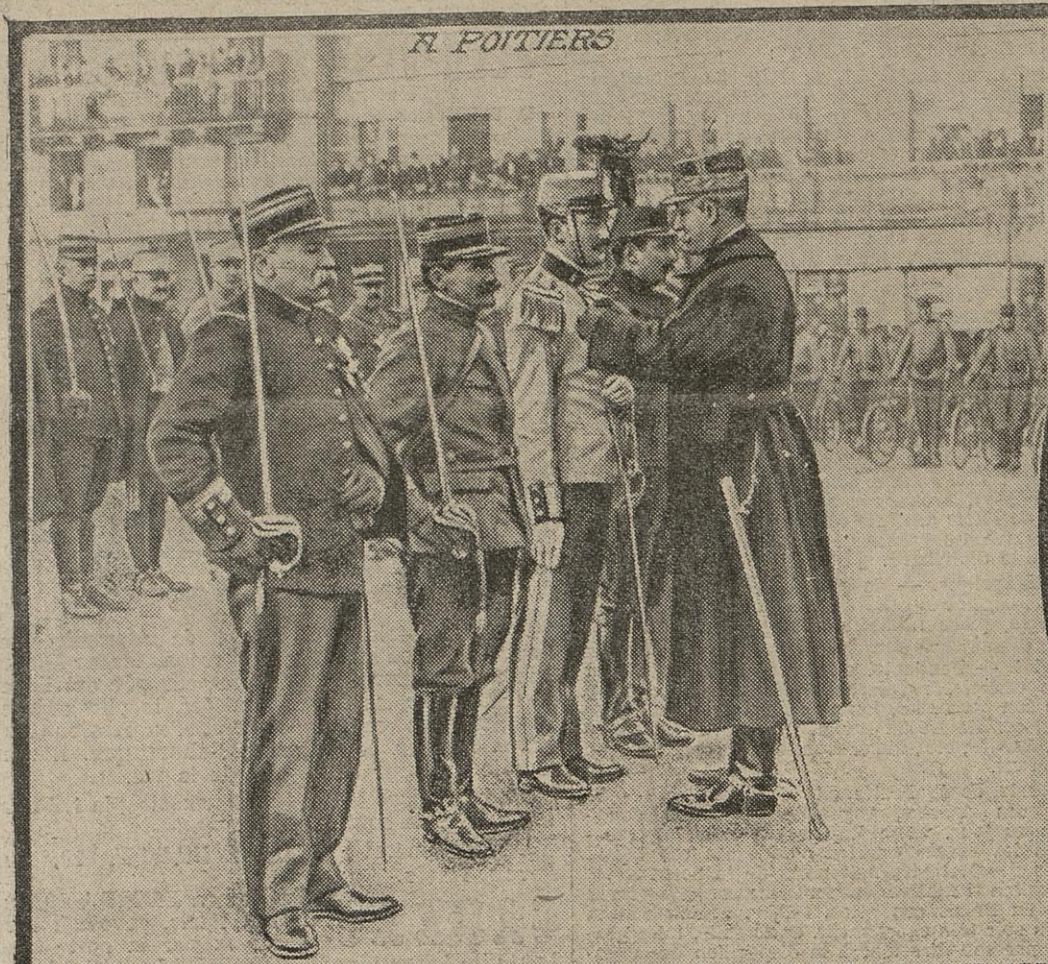
Des pourparlers sont engagés avec les chemins de fer fédéraux pour la continuation de ce service sur la Suisse.

Afin d'éviter tout retard, prière de vouloir bien adresser toute la correspondance concernant le journal et tous les envois d'argent à l'administrateur d'Excelsior, 88, Champs-Élysées, Paris.

Le gérant : VICTOR LAUVERGNAT.

Imprimerie, 19, rue Cadet, Paris. — Volumard.

DES BRAVES SONT DÉCORÉS



A POITIERS

LE G^{ral} PROT DÉCORE CINQ MILITAIRES DE LA GARNISON



LEON GERMAIN SOUS-LIEUT. DE VINGT-ANS
DÉCORÉ DE LA LÉGIION D'HONNEUR



A CHATELLERAULT

UNE PETITE FILLE OFFRE DES FLEURS
AU SECOND MAÎTRE, LE ROY, MÉDAILLE MILITAIRE



A AVRANCHES

LE SECOND MAÎTRE FUSILIER
RENE LELAUN MÉDAILLE MILITAIRE

La remise des décorations aux combattants récemment nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur ou médaillés militaires en récompense de leur belle conduite devant l'ennemi, a donné lieu, de toutes parts, à d'émouvantes cérémonies. Nous publions plusieurs instantanés pris au cours des différentes manifestations organisées en l'honneur de ces braves.